



Millénaire3
Le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

Images et représentations de l'eau sur le territoire du Grand Lyon

Peut-être plus qu'aucun autre élément, l'eau ne peut se limiter à sa définition chimique. Certes elle est bien un mélange d'hydrogène et d'oxygène, mais elle revêt surtout une multitude de dimensions utilitaires et symboliques à travers lesquelles il faut accepter de se perdre parfois pour comprendre la richesse d'usages et d'imaginaire qui la rend si particulière à l'homme. Ceci a déjà été maintes fois montré, notamment par Gaston Bachelard dans *L'eau et les rêves*. Ce texte n'ambitionne donc pas de dresser un énième catalogue de la symbolique de l'eau, mais plutôt, après avoir insisté sur l'ambivalence symbolique de l'eau à la fois salvatrice et destructrice, de montrer les représentations qu'on s'en fait sur le territoire du Grand Lyon. Il s'adresse au grand public curieux de découvrir l'histoire de l'eau à Lyon et son imaginaire, comme aux gestionnaires de l'eau qui pourront trouver une vision différente de cette ressource : « [...] reléguer la dimension symbolique de l'eau au musée des antiquités poussiéreuses et faire de l'eau une simple matière première risque de creuser le fossé de l'incompréhension entre les hommes [...] », BOUGUERRA 2003, p. 27. Nous avons donc cherché à ressembler sous différentes rubriques des textes scientifiques - qui offrent toute la rigueur du chercheur - et des témoignages, écrits ou iconographiques, qui permettent de se rendre compte de la diversité des fonctions symboliques de l'eau et de restituer à la fois les relations favorables entre la ville et ses fleuves comme les situations plus dures.

Synthèse pour la Direction de la prospective et du dialogue public (DPDP)

Décembre 2010

Ludovic.vievard@gmail.com

FRV100
Etudes, recherche, conseil / Sciences sociales appliquées

GRAND LYON
communauté urbaine

Sommaire

L'ambivalence symbolique de l'eau.....	3
Quelle eau pour alimenter Lyon ?	6
Adduction et gestion de l'eau : un enjeu d'innovation technique et sociale	10
Assainissement : une histoire d'intercommunalité	14
Les fontaines : entre art et innovation.....	16
Inondations et sécheresses : les extrêmes qui fragilisent la ville.....	20
L'eau et les arts.....	25
L'eau milieu étranger à l'homme et étrange bestiaire	28
Lieu de fêtes, de vie et de loisir	30
Joutes : le fleuve approprié.....	36
Navigation fluviale	38
Energie et industrie : les fleuves comme espace économique.....	42
Fleuve et ville : deux « forces » qui se composent.....	45
La ville aux deux fleuves.....	48
Gagner sur l'eau.....	52
Bibliographie.....	56

L'ambivalence symbolique de l'eau

« L'eau c'est la vie ». Cette association est sans doute la plus courante, la plus évidente et la plus souvent partagée dans les cultures du monde. Mais cet imaginaire positif obère souvent d'autres associations plus sombres, faisant parfois oublier l'ambivalence symbolique de l'eau. Certes, l'eau fait partie avec la terre, l'air et le feu des éléments symboliquement constitutifs de la vie. Mais, dès la *Genèse*, on parle non pas de l'eau mais des eaux¹. Mieux, pour que la vie soit possible, il faut que ces eaux soient séparées, sans quoi, cet élément peut se tourner en instrument de destruction comme le montre l'épisode, plus tardif, du déluge et que l'on retrouve dans de nombreuses autres traditions. L'eau est ainsi similaire au *pharmakon*, à la fois ce qui sauve et ce qui tue. Cette ambivalence, très bien montrée chez Bachelard, n'est pas toujours présente dans les représentations de l'eau, certaines valorisant plutôt l'un des aspects au détriment de l'autre. On peut toutefois creuser ces imaginaires paradoxaux.

L'origine de l'homme est symboliquement associée à l'eau, via le liquide amniotique, milieu dont il s'extrait. Cette association condense dans le temps de l'expérience individuelle celle de l'espèce, fruit d'une longue succession de mutations, qui trouve ses origines

¹ « Dieu dit : Qu'il y ait une étendue entre les eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux. / Et Dieu fit l'étendue, et il sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec les eaux qui sont au-dessus de l'étendue. Et cela fut ainsi. » *Genèse*, 1. 6-7.



dans l'eau (voir ci-dessus la série « Origin » de l'artiste Daniel Lee). La mer, d'où naît l'espèce et la mère d'où naît l'individu. Ici, c'est bien l'eau qui représente la vie, qui est source de vie. On retrouve dans l'imaginaire chrétien cette association avec le baptême, qui symbolise une renaissance dans le royaume divin : « *A moins de naître d'eau et d'esprit, nul ne peut entrer au Royaume de Dieu* » (Jn 3/5, Jn 7/37-39). On pourrait multiplier les exemples d'associations entre vie, origine, fertilité et l'eau. Mais ce qui est également intéressant, est de rappeler immédiatement après avoir évoqué cet aspect du symbolisme de l'eau, d'autres associations qui renvoient, elles, à la mort, à la fin :

« D'après Saintine, les celtes utilisaient différents moyens pour faire disparaître les dépouilles humaines. Par exemple, dans certaines régions, les corps étaient enfouis dans un tronc d'arbre creusé et ce tronc était livré à la rivière. On a en effet retrouvé de tels troncs à l'embouchure du Rhin. Cette coutume mêle un culte de l'arbre, seul élément permettant de passer de la terre vers le ciel (cf. coutumes africaines autour des baobabs) et le culte de la rivière, le don du corps à l'eau. Le culte des morts tourne en permanence autour des 4 éléments, l'eau, la terre, le feu et l'air. De même que les Egyptiens font naviguer leurs morts sur le Nil pour changer de rive, les derviches indiens peuvent "noyer" des corps dans l'eau sacrée du Gange. Les civilisations qui se sont construites autour de fleuves ont intégré la notion de départ et de voyage à celle de la mort : partir loin sur le fleuve ou la mer, "c'est mourir un peu". L'eau apparaît donc avant tout comme un moyen de transport dangereux, maléfique, à la différence de la terre, féconde. L'enfant ou la femme sortant de l'eau est maléfique, celui qui est sauvé des eaux est miraculé. La traversée des eaux symbolise bien souvent la traversée de la mort. » (JASKULKE 2002)

L'eau est donc aussi bien un symbole de vie qu'un symbole de mort. A « *la fontaine de vie [qui] jaillit au centre du Paradis Terrestre, au pied de l'arbre de Vie, et se répand en quatre fleuves s'écoulant dans les quatre directions de l'espace* (TERRASSON DE FOUGERES 2006, p. 4) s'opposent les quatre fleuves infernaux, dont le Léthé et le Styx, issus de la mythologie grecque puis christianisés par Dante et sa description des enfers. Ainsi pourra-t-on opposer directement deux types d'eaux. D'un côté les eaux bénéfiques, claires, qui sont associées à la pureté, à la vie, au calme et qui possèdent des vertus thérapeutiques voire miraculeuses. Ici, on trouvera la fontaine de Jouvence, qui donne la vie éternelle, les eaux de Lourdes, qui restaurent la santé, les eaux du Gange, qui purifient, etc. En France, par exemple, on estime à près de 6000 le nombre de « bonnes fontaines » qui ont fait l'objet d'un culte d'abord païen avant d'être christianisées, ces fontaines étant alors placées sous la protection d'un saint (CAULIER 1990, p. 7). De l'autre, les eaux maléfiques, sombres, associées au poison et à la mort. Là, on trouve les eaux du Styx, qui sont mortelles, celles du Léthé, qui provoquent l'oubli², etc (voir ROSSIAUD 2007, p. 341). Dès lors, l'eau n'est plus qu'un milieu neutre dont les qualités ne sont pas intrinsèques mais dépendent de facteurs particuliers.

Dans l'agglomération lyonnaise, la thématique de l'eau émerge principalement à travers la question des fleuves et se cristallise de manière particulière dès lors qu'il est question d'usage et de cohabitation entre l'homme et les fleuves. De fait, c'est la présence de l'eau qui a permis l'installation pérenne de groupements humains sur le territoire. Il est donc naturel que ceux-ci aient construit avec le

² Platon explique ainsi, associant le Léthé à la mort que les âmes des défunts boivent l'eau du Léthé et, se faisant, elles oublient tout avant de renaître à la vie (*République X*, 620)

fleuve une relation d'autant plus complexe qu'elle repose sur une ambivalence symbolique (l'eau est à la fois ce qui permet de survivre —pêche, irrigation, eau potable, etc. — , mais aussi ce qui empoisonne et qui détruit lorsqu'elle sort du lit du fleuve) et une multitude d'usages (ludique, festif, fonctionnel, économique, etc.) qui portent chacun des représentations différentes. Il est donc difficile de poser une représentation unique de l'eau, comme il est difficile de chercher à l'unifier, comme ont tenté de le faire, à partir des années 1980, les politiques publiques qui initiaient alors « les retrouvailles » avec les fleuves et mettaient en avant une « histoire » mythifiée de la relation des fleuves à l'homme et à la ville :

« un schéma narratif et analytique récurrent, dans lequel une relecture historique et critique des relations que la ville a entretenues avec ses fleuves au cours du temps à la lumière déformante de la reconquête en cours aboutit à un découpage du temps historique en trois tranches thématiquement différenciées. La première, qui va des origines de la cité jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, est une période de symbiose, d'osmose, durant laquelle la ville entretient des liens organiques avec ses cours d'eau, supports de toutes les appropriations ; la seconde, une période de rupture, qui correspond globalement aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, et qui voit la ville et ses habitants leur tourner progressivement le dos ; la troisième, enfin, une période de réconciliation, entamée dans les dernières décennies du XX^{ème} siècle : la ville cherche à retrouver le contact avec ses cours d'eau. Par delà ses variations ponctuelles et ses codifications différentes selon les locuteurs, ce récit relève du mythe, au sens où Paul Veyne l'emploie : récit anonyme et indirect, discours formalisé comme une connaissance diffuse et générale, qui informe à la fois sur une certaine forme de relation à l'espace (nature, fondements, caractéristiques idéales à restaurer) et sur les possibilités et la nécessité de la refonder (1992, p. 34). » (GERARDOT 2004, p. 81)

Derrière cet imaginaire de la « reconquête » se cachent d'autres représentations plus contrastées que nous tenterons de restituer dans les pages qui suivent.

Quelle eau pour alimenter Lyon ?

On pourrait penser que Lyon, sise au bord d'une rivière et d'un fleuve, ait facilement trouvé de quoi répondre à ses besoins en eau potable. Il n'en est rien.

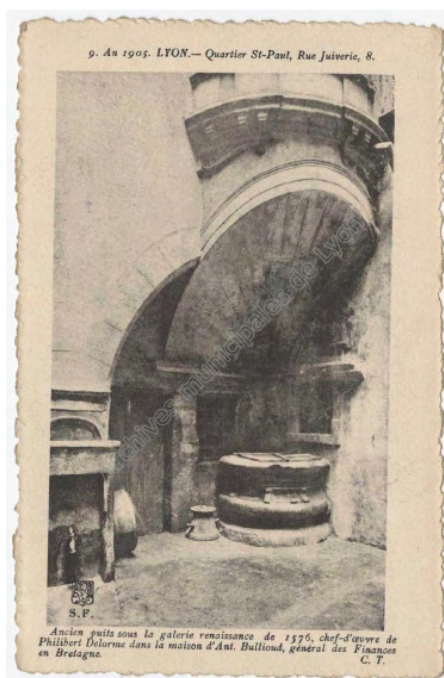
A l'époque gallo-romaine, ces eaux sont amenées du Massif Central, des Monts du Lyonnais et des Monts d'Or grâce à quatre aqueducs.

Ainsi Lugdunum ne dépend ni du Rhône ni de la Saône pour son alimentation en eau. Après la chute de l'Empire romain, le délabrement et les pillages du Moyen-Âge ont rendu inexploitable les aqueducs. Les seuls points d'approvisionnement sont alors les puits, les sources — notamment la source de Choulans (côté Fourvière) et la source de la Déserte (côté Croix-Rousse) — ou l'eau des fleuves, ce qui posent de graves problèmes d'hygiène. L'abondance de l'eau potable, la présence de thermes dans la ville, témoignent de l'importance de l'eau dans la culture romaine. La qualité des infrastructures antiques et la profusion d'eau contribueront à former un imaginaire d'un « âge d'or ».

Archives municipales de Lyon - Cartes postales

Rhône - Lyon - 5ème - Vieux Lyon - 1905 - 4F1_2188

An 1905. Lyon quartier Saint-Paul, rue Juiverie, 8. Ancien puits sous la galerie Renaissance de 1576



Privés d'eau, les habitants de Fourvière se rapprochent de la Saône, preuve du rôle structurant de la ressource en eau.

« Avec l'arrêt des aqueducs ce sont les sources et les puits qui prennent le relais de l'alimentation de la ville. La quantité d'eau disponible est en conséquence réduite considérablement tandis que la qualité devient plus aléatoire. Si les sources qui alimentent les quelques fontaines de la ville apportent une eau généralement claire et salubre il n'en va pas de même pour les puits qui dispensent une eau souvent douteuse et qui génère des épidémies régulières en particulier durant la saison chaude. Des fontaines publiques apparaissent dès le XIème siècle mais celles-ci devaient sans doute être utilisées à titre privé bien avant cette date ; en effet nous connaissons huit groupes de sources qui participent à l'alimentation de la ville au XIVème siècle dont cinq groupes étaient déjà connus et utilisés au cours de la période gallo-romaine. Des puits publics commencent aussi à apparaître comme le célèbre puits Pelu, le plus ancien connu dont l'existence est attestée avant 1293. Ces puits sont le plus souvent positionnés au croisement des rues pour en faciliter l'accès au plus grand nombre. **Cependant la source bien qu'offrant une eau de qualité présente un risque du fait de la canalisation de ces eaux, qui entraîne un lien de dépendance** ; une conduite peut toujours être coupée ou détournée ce qui priverait les habitants de la précieuse ressource. Ces conditions nouvelles favorisent une orientation préférentielle vers le creusement de puits privés dans les cours ou dans les caves ce qui permet un accès sans risque, bien que d'une qualité bien inférieure à celle des sources. Ces puits privés protégés par les enceintes des maisons révèlent le plus souvent une utilisation semi publique qui palie au manque d'installations de ce type. Le consulat ne déploie par ailleurs que peu d'énergie dans ce domaine, faisant de l'alimentation privée la règle pendant tout le Moyen Age malgré les inconvénients sanitaires qu'elle engendre. Ce sont les communautés religieuses

présentes sur le site qui vont avant les autorités municipales jouer un rôle important. Dès le XII^{ème} siècle, elles vont prendre l'habitude de céder leurs excédents à la population, en effet propriétaires de vastes terrains, il leur est plus aisé d'effectuer des recherches en eau, trois des groupes de sources répertoriés appartiennent d'ailleurs à ces communautés. Elles sont en outre à l'origine de l'édification des premières fontaines à caractère public. » (VETTORELLO et VIGNAU 2010, p. 20)

Passé l'époque romaine, l'eau potable est donc un problème récurrent pour les Lyonnais et les communes alentours, problème qui ne cessera de s'accroître avec l'augmentation de la population et des activités humaines. La pénurie sera d'autant plus mal vécue par les habitants qu'ils ont une conscience très claire d'un recul par rapport aux premiers siècles.

« [...] il serait grand temps de doter Lyon des progrès dont elle jouissait il y a près de deux mille ans, au temps de la conquête romaine. **Ce n'est pas être d'une exigence extrême que de réclamer à l'autorité municipale, à la fin du dix-neuvième siècle, une alimentation d'eau égale, en quantité et qualité, à celle dont jouissaient les Lyonnais l'année de la naissance de Jésus-Christ**, sous le consulat de Lucius Munatius Plancus ! Espérons que les consuls du jour daigneront s'en préoccuper... », (Jacques Mauprat, Causerie, *Le Progrès Illustré*, 25 juin 1893)

La question est alors posée à la ville : à quelle eau veut-elle boire ? et les édiles sommés de trouver des solutions.

« Sous les Césars, pour la population lyonnaise qui ne s'élevait pas au tiers de celle de nos jours, les Romains avaient construit » trois aqueducs ; aujourd'hui où l'on compte deux cent mille habitants dans la ville et les faubourgs, l'on en est encore aux délibérations pour savoir si l'on préférera l'eau du Rhône à l'eau de source ; si l'on construira un aqueduc, ou si l'on élèvera l'eau par des machines ; **pendant toutes ces incertitudes, la**

population presque'entière est réduite à puiser dans les puits l'eau de rivière qui n'y filtre qu'après s'être mélangée d'abord à une humidité boueuse qui pénètre dans la terre par dessous le pavé, puis aux suintements des fosses d'aisances, qui donnent à la plupart des eaux de Lyon, un goût et une odeur dont on s'aperçoit surtout après les grandes crues. Quelques fontaines jaillissantes sont alimentées par les eaux du Rhône amenées dans le bassin du Jardin des Plantes. Ces eaux, tièdes en été, tiennent toujours en suspension du limon et se ressentent déjà des défauts des eaux de puits, car la machine, placée sur le bord du fleuve, sur le quai St-Clair, puise une eau où se mélange celle en putréfaction des égouts des rues et les matières des fosses d'aisance du faubourg de Bresse qui ont presque toutes leurs débouchés dans la rivière. L'eau du Rhône a, d'ailleurs, de nombreux désavantages; selon les saisons, elle varie en température et ne contient pas toujours la même proportion en acide carbonique. On aurait beau la filtrer, on ne lui enlèverait pas le goût qu'y laissent les immondices en dissolution, ni la propriété nuisible de produire le goitre, ainsi que toutes les eaux provenant de la fonte des neiges. C'est cette eau pourtant, dont les Romains qui appréciaient le plus l'influence des eaux sur la santé ne voulaient pas même pour leurs bains, c'est cette eau qui sert aux besoins journaliers d'une partie de la ville, tandis que de tous côtés des sources saines et abondantes pourraient venir alimenter ces nombreuses fontaines qu'on nous promet depuis si longtemps, l'administration, au lieu d'adopter une si utile mesure, se laisse souvent dépasser par des intérêts particuliers; le temps s'écoule sans amener aucune décision. On a bien examiné les eaux des sources de Royes et de Neufville, mais, depuis dix ans que cette analyse a eu lieu, les choses sont dans le même état. » (anonyme, 1844, pp. 160-161)

Avec l'industrialisation du 19^e siècle et son lot d'innovations techniques, les contraintes naturelles pèsent moins lourdement. Les choix sont donc plus ouverts, ce qui permet d'abandonner les puits

dont l'eau est le plus souvent de mauvaise qualité et vecteurs de maladies (voir FRIOUX 2007, p. 48). Ainsi :

« Il y a à peine un siècle, avant l'invention des « machines à feu », on avait recours, presque exclusivement, aux sources susceptibles d'être utilisées par gravité, et, de ce fait, les ressources en eau d'alimentation étaient très limitées. **De nos jours, grâce aux procédés d'élévation électro-mécaniques de plus en plus perfectionnés, le champ des recherches en eau d'alimentation s'est considérablement étendu, et l'on peut maintenant utiliser aussi bien les nappes souterraines que les sources, quel que soit le niveau de puisage par rapport au point d'utilisation.** Nombreux sont les établissements industriels et les villes qui ont recours à l'emploi des nappes aquifères plus ou moins profondes pour satisfaire les besoins sans cesse accrus de leur consommation. » (ROURE 1943, p. 9)

De fait, durant toute une période où les progrès techniques rendent possibles l'utilisation de nouvelles sources d'approvisionnement et où fleurissent les projets et débats pour savoir si on allait pomper l'eau du Rhône, puiser les eaux de Royes ou de l'Yzeron, refaire l'aqueduc de Montroman, dériver l'eau de la Loire, ou même monter les eaux de l'Ain jusqu'à la Croix-Rousse (BARILLON M. 1839 ; *Revue du Lyonnais*, série 1, n°12, 1840 ; Anonyme 1844 et en particulier GARDES 1975, p. 39 qui recense l'intégralité des projets), la ville souffre d'une eau de mauvaise qualité. Ces débats qui animent la vie publique lyonnaise et la presse locale ne seront tranchés qu'en 1838 (*Revue du Lyonnais*, série 1, n°7, 1838, p. 498), et accordent la

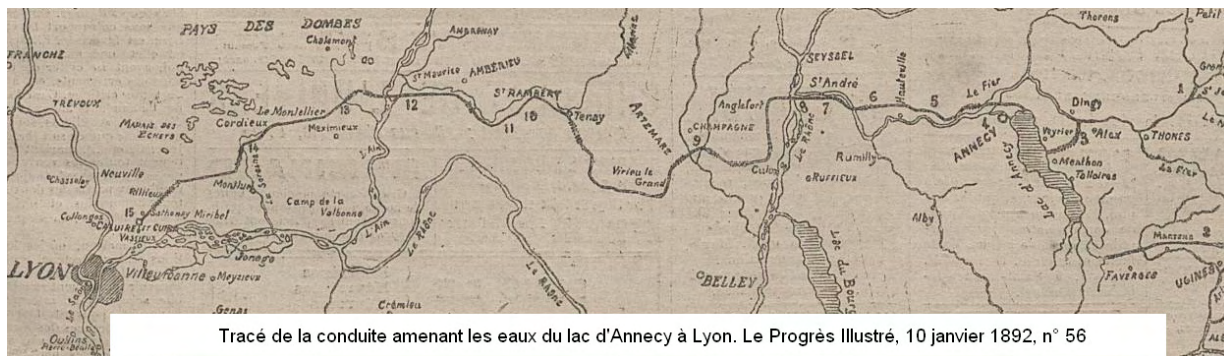
préférence aux eaux du Rhône sur celle du Royes. C'est donc la nappe souterraine liée au fleuve qui sera exploitée et dont la richesse est ainsi décrite :

« A nos pieds, sur presque tous les points du territoire que nous foulons, se trouve une source immense, intarissable, d'une eau limpide présentant toutes les qualités requises pour une bonne hygiène, pour les besoins domestiques et industriels d'une grande cité, d'une température reconnue égale en toute saison. Cette source, c'est l'eau du Rhône, clarifiée par la filtration au travers d'un terrain d'alluvion, vierge de toute impureté; c'est cette immense nappe souterraine qui baigne toute la vallée du fleuve, et qui est comme un autre fleuve s'en allant lentement vers la mer, parallèlement à celui dont le courant rapide, mais exposé à toutes les perturbations atmosphériques, passe sous nos yeux. » (JOUVE 1852, p. 479)

Cette décision est confirmée, après les troubles de 1848, par le Préfet Vaisse qui signe avec la Compagnie Générale des Eaux un premier traité d'adduction d'eau. Les débats sont ainsi clos, le Rhône et sa nappe constitueront les réserves d'où tirer l'eau alimentant la ville. Toutefois, le manque d'eau se faisant encore sentir avant l'aboutissement de tous les travaux d'équipement, des voix s'élèveront pour prôner d'autres solutions. En 1892, paraît dans *Le Progrès illustré* un étonnant article annonçant un projet que pourrait accepter le conseil municipal pour alimenter Lyon des eaux du lac d'Annecy :

«Il n'est pas, pour la Ville de Lyon, de question plus intéressante et plus vitale que celle des eaux. Actuellement cette grande cité est alimentée par un système tout à fait défectueux, insuffisant et onéreux à l'excès pour le budget municipal et les consommateurs. Il arrive même, parfois, que les hauts quartiers, comme Saint-Just, Fourvière et la Croix-Rousse, soient absolument privés d'eau potable. Cette déplorable situation va bientôt cesser. Le

conseil municipal est en effet saisi d'un projet déposé par M. Victor Granottier, entrepreneur, qui satisfait à tous les besoins. Il se propose d'emprunter au lac d'Annecy 650 000 mètres cubes d'eau par jour, au moyen d'un aqueduc entièrement couvert de 140 kilomètres de longueur. Cet énorme débit pourvoira non seulement aux besoins des ménages, de la voirie et de l'assainissement dans tous les quartiers, quelle qu'en soit l'altitude, mais il permettra encore de transformer, par une révolution bienfaisante, l'industrie lyonnaise, en mettant à sa disposition une force motrice qui sera, dès le début, supérieure à huit mille chevaux. Il a été démontré en effet que 350 000 mètres cubes suffiraient largement à la consommation totale de Lyon. L'excédent sera donc employé à une production d'énergie. **Quant à la qualité des eaux du lac d'Annecy, ces belles ondes bleues, alimentées par des rivières de montagne, sont merveilleusement pures et salutaires. L'analyse chimique les classe au premier rang des eaux potables d'Europe.** Et pour être certains que le lac suffira à fournir les 650 000 m cubes prévus au projet, M. Granottier et ses ingénieurs dérivent, dans ce splendide bassin naturel, les trois rivières du Fier de l'Arly et du Borne. Nos lecteurs pourront suivre le tracé de l'aqueduc de 140 kilomètres sur la carte que nous avons fait graver pour notre huitième page [voir ci-dessous]. [...] Pour l'exécution de ce gigantesque projet et l'aménagement des eaux il faudra 60



millions et trois ans de travail. La Compagnie qui sollicite la concession ne demande rien à la Ville de Lyon, ni subvention, ni garantie d'intérêts. Elle offre même à la Ville, pour son service de voirie, de lui faire payer l'eau au prix annuel de cinq fr. le mètre cube, pour cent mille mètres par jour, au lieu des dix-neuf mille mètres cubes mis à sa disposition actuellement au taux exorbitant de dix-sept francs. **En outre, le prix de l'abonnement est réduit dans de telles proportions que le nouveau régime équivaudra à une vraie réforme démocratique.** L'abonnement devient, en effet, proportionnel au montant du loyer et au lieu de verser, par exemple, comme aujourd'hui, 36 fr par an, pour un ménage de deux à trois personnes, les abonnés dont le loyer sera inférieur à 301 fr. ne paieront plus que 10 fr., quelque soit le nombre de personnes composant le ménage. Si l'on ajoute à cet énorme avantage celui qui résultera pour l'industrie de la distribution à domicile de la force motrice, il faut reconnaître que le projet Granottier résout de la façon la plus satisfaisante cette grosse question des Eaux. Il est donc à souhaiter, dans l'intérêt de tous, que le Conseil municipal l'examine et le fasse aboutir au plus tôt. Outre la carte topographique dont nous avons parlé plus haut, nous donnons deux vues du lac d'Annecy. Ces dessins permettront à nos lecteurs de se faire une idée de la délicieuse et salubre contrée qui doit fournir les fraîches eaux que, sans doute,

les Lyonnais boiront bientôt, au grand profit de leur santé et de leur bourse» (*Le progrès Illustré*, 10 janvier 1892, n°56).

Ainsi, paradoxe pour une ville baignée par deux fleuves, Lyon s'est toujours posé la question de ses sources d'approvisionnement en eau potable. Dans l'imaginaire local, le Rhône a d'abord été associé aux dangers que ses débordements représentaient pour la ville, puis aux maladies que ses eaux polluées pouvaient véhiculer, avant de devenir une ressource.

Adduction et gestion de l'eau : un enjeu d'innovation technique et sociale

On l'a dit, l'approvisionnement en eau a longtemps constitué un problème critique pour la ville de Lyon. La cité n'est pas harmonieusement posée dans un milieu qui permettrait de répondre naturellement à tous ses besoins. Elle doit lutter contre les inondations fréquentes, des érosions, des infiltrations dans les collines, etc. Autant de menaces qui font que la relation à l'eau, loin d'être apaisée, est complexe et a dû faire l'objet d'une approche technique. L'histoire montre ainsi que la relation à l'eau a cristallisé des enjeux d'innovation technique et d'innovation sociale.

À l'époque gallo-romaine, l'alimentation en eau est d'abord le fait du pouvoir impérial qui dote Lyon d'infrastructures telles qu'elle est la ville la mieux approvisionnée de l'Empire après Rome. D'importants travaux sont ainsi réalisés. Les premiers, de loin les plus impressionnants sont ces « *merveilleux aqueducs, qui sont des voies triomphales élevées par le génie romain à la gloire de l'Hydrologie* » (*Lyon universitaire*, vendredi 29 septembre 1911). De fait, l'édification de ces ouvrages d'art est une prouesse technique si l'on considère le plus grand d'entre eux, celui du Gier, qui avec sa pente moyenne de 0,1% prend l'eau du Gier à 405 m pour la conduire, 85 km plus loin, sur la colline de Fourvière à 300 m d'altitude, alimentant ainsi toute la ville. « *Au total, les aqueducs lyonnais comptaient 8 siphons, dont un double, alors que dans le reste de l'Empire romain, on en connaît à peine une vingtaine. Les 8 siphons de Lugdunum constituaient un ensemble inégalé et incomparable* » (*Eau, fleuves et patrimoine*, nd, p. 4). Les seconds travaux sont liés à l'assainissement des sols :

« Sur les deux collines, et particulièrement celle de Fourvière, ils ont construit et creusé. Ce faisant, ils ont pris connaissance de la nature du sous-sol et de son hétérogénéité. Ils ont à la fois utilisé celle-ci en creusant canaux et citernes et aussi en posant des drains pour permettre à l'eau d'infiltration de s'évacuer au lieu de former des poches d'eau génératrices d'éboulements brutaux et boueux » (MOTTET nd, np).

Des solutions privées existent également. Des puits sont creusés dans les maisons particulières ou dans les cours, répondant aux premiers besoins de leurs habitants. Après la chute de l'Empire, le souci de l'alimentation en eau est une affaire privée. « *Une politique de laissez-faire et d'abandon de responsabilités publiques à des personnes privées* » (GARDES 1975, p. 21). Toute l'histoire de l'approvisionnement en eau va se faire dans le sens d'une prise en charge publique, appuyée sur des délégations de service public, attribuant parfois les concessions à des sociétés innovantes dans l'idée qu'elles se font d'un service public de distribution d'eau. L'objectif des édiles est bien de faire de cette question un enjeu d'innovation pour trouver, via des concours, les solutions techniques qui lui font défaut.

« Les puits publics du Moyen Âge ont cette fois quasiment entièrement disparu, les fontaines restent cependant les plus nombreuses avant la Révolution avec un nombre estimé à 22 alors que les pompes, qui sont maintenant le système de référence, ne sont que 18. La problématique d'une alimentation générale de la ville apparaît juste avant la Révolution au travers d'un concours de l'Académie Lyonnaise pour le prix de physique. Le sujet proposé l'année 1770 est le suivant : « Quels sont les moyens les plus faciles et les moins dispendieux de procurer à la ville de Lyon la meilleure eau et d'en distribuer une quantité suffisante dans tous les quartiers ? ». Le concours est intéressant dans le sens où il est demandé de « déterminer la quantité d'eau nécessaire et de joindre aux projets les plans des machines, les

calculs du produit et de l'entretien et un devis général ». Trois mémoires seulement sont proposés, et rejetés, car ils ne remplissent pas les conditions requises pour l'obtention du prix, **les solutions sont cependant innovantes avec pour la première fois la proposition d'utilisation d'une pompe à feu et une autre dont la méthode consiste à filtrer l'eau du Rhône en amont et d'alimenter la ville ensuite par une dérivation.** Le concours est reconduit en 1775, six mémoires sont exposés cette fois dont quatre préconisent une prise directe de l'eau du Rhône par l'intermédiaire de pompes à vapeur ou de machines hydrauliques. En 1785, juste avant la Révolution les sieurs Perret demandent la permission d'établir des pompes à feu pour élever l'eau du Rhône et l'acheminer dans les différents quartiers de la ville mais cette tentative est avortée par la Révolution qui met fin pour un temps à cette problématique. » (VETTORELLO et VIGNAU 2010, p. 73)

Le 19^e siècle est celui des ingénieurs, nouvelles compétences sur lesquelles l'administration va s'appuyer pour réaliser les grands travaux d'urbanisme.

A Lyon « Un homme semble avoir eu une influence particulière dans ce processus ; arrivé à la mairie en 1805 en tant que second architecte, Louis Flacheron va initier une politique de recherche et de captage des sources, de reconstruction et de création de monuments hydrauliques, une moyenne de un à deux monuments par année avec une régularité qui ne sera interrompue que par les guerres napoléoniennes. Le rythme s'accroît ensuite jusqu'au départ de Flacheron, alors architecte de la ville mais son œuvre dans ce domaine est poursuivie par son successeur René Dardel jusqu'en 1844 où le système arrive à saturation. » (VETTORELLO et VIGNAU 2010, p. 108)

C'est alors que ce met en place le principe même des concessions qui représente une innovation importante. Procédant des idées saint-simoniennes et en particulier de Prosper Enfantin, la Compagnie

Générale des Eaux (CGE) va rassembler des capitaux importants pour procéder à de grands travaux au service du développement de l'agriculture et de l'industrie. L'approvisionnement en eau à domicile n'est pas à l'époque une demande du public et le mouvement hygiéniste n'a pas encore pénétré l'ensemble de la société.

« Mais de plus en plus de villes françaises sont confrontées au problème de leur approvisionnement en eau, face à leur développement. L'évolution de l'occupation de l'espace urbain, avec les activités industrielles et artisanales incommodes, appelle à rompre avec l'attentisme de la Restauration, période pendant laquelle les édiles considéraient souvent de loin le sujet de l'eau potable (devant estimer par là même qu'il n'y avait pas, dans ce domaine, de risque de provoquer une instabilité populaire, et que les finances des villes pouvaient bien être employées à autre chose). **En conséquence, le projet « d'utilité communale » de la C.G.E. incarne aussi le dessein de la modernisation des villes comme de l'amélioration des conditions de vie de la population urbaine, tels que les saint-simoniens l'encouragent [..]** La convergence des vues entre « le Gouvernement et le Public » donne donc une base sérieuse aux projets de distribution d'eau dans les villes, que le comte Siméon a perçue. « La Compagnie Générale des Eaux ne crée pas le marché. Elle répond à un besoin de service dans un secteur qui nécessite une grande compétence très spécialisée » (Jacquot, 2002, p. 35), pour lequel les communes n'ont souvent ni les ressources financières, ni les ressources humaines pour mener à bien leurs propres projets dans ce domaine. **Le « concours à l'autorité communale » dont le but est « de travailler utilement pour le pays » constitue un schéma logique, posé, empreint d'une forme de générosité et d'espoir.** » (JACQUOT 2003 § 13-14)

Ainsi naissent les délégations de service public de l'eau :

« le 8 août 1853, [le préfet Vaisse] signe avec l'administrateur de la Compagnie Générale des Eaux le premier traité d'adduction

générale de la ville pour la réalisation d'un projet d'Aristide Dumont, dont le principe est de filtrer les eaux en amont, les élever dans des réservoirs par l'intermédiaire d'usines élévatoires et de les distribuer après purification. La compagnie nouvellement créée doit prendre en charge la construction de bornes fontaines en très grand nombre et alimenter le plus d'habitants possible à domicile.» (VETTORELLO et VIGNAU 2010, p. 108).

Le projet de la CGE est ambitieux et innovant :

«Ce contrat prévoit, sur la base de 20 000 m³/jour comme minimum de distribution quotidienne, 120 bornes-fontaines, 13 fontaines monumentales, 200 bornes de puisage, 78 km de conduite, des réservoirs et ... 20 km d'égouts. L'installation comprend des galeries filtrantes séparées du Rhône par un mur de 3 m de profondeur pour forcer la circulation de l'eau dans le sol et l'installation de trois pompes de Cornouailles dont une pompe bas service refoulant 1200 m³/heure à 5 bar, une pompe haut service refoulant 360 m³/heure à 10 bar, la troisième pompe permettant le secours du bas ou du haut service (chaque pompe mesure 20 m de hauteur, le balancier pèse 35 tonnes, le cylindre-vapeur mesure 2,60 m de diamètre). Ces pompes fonctionneront jusqu'en 1910.» (FRANGIN 2007, pp. 3-4)

Malgré ces travaux, l'adduction d'eau à domicile demeure imparfaite et les conflits d'usages sont fréquents « *Les malheureux abonnés de la compagnie générale des eaux qui ont le tort d'habiter un étage élevé connaissent très bien cette situation, car ils voient leur robinet se tarir chaque jour, en été, à l'heure de l'arrosage de la chaussée et du lavage des égouts* » (*L'industriel du Rhône*, 28 mars 1886, p. 2). L'incapacité de la CGE à répondre à la demande des habitants conduira la municipalité à reprendre en régie directe, à partir de 1899, le système d'alimentation en eau. La CGE continuera toutefois à gérer l'adduction d'eau pour les autres communes de l'agglomération. La

ville de Lyon se lance dans une course à l'eau et, « *à cette époque, est un vrai laboratoire de recherche, toutes les techniques de l'époque ont été expérimentées.* » (FRANGIN 2007, p. 4)

Jusqu'aux travaux de Pasteur en 1881, une eau limpide et claire est synonyme d'eau potable. L'eau est ainsi jugée à son odeur, à son goût et à son aspect. On s'aperçoit alors qu'il n'en est rien et que « nous buvons 90% de nos maladies » (Pasteur). Le rapport à l'eau change radicalement. Les municipalités devront dès lors faire plus qu'acheminer l'eau mais également la filtrer puis la traiter, notamment grâce à la verdunisation, premier traitement de stérilisation à l'eau de Javel en 1928. A partir de la fin du 19^e siècle commence le raccordement des habitations au réseau pour l'alimentation en eau à domicile.

Assainissement : une histoire d'intercommunalité

Avant que ne soit édifié le réseau d'égouts pour le traitement des eaux, le Rhône et la Saône servent à l'évacuation des déchets de la ville. On y lave ses vêtements, on y déverse ses immondices, on dépose même les cadavres sur des plates, jusqu'à ce que la morgue, amarrée devant l'Hôtel-Dieu, soit emportée par la crue de 1910 (voir ci-contre). L'eau, polluée notamment par les infiltrations de matières fécales, est source de maladies fréquentes, fièvre typhoïde, choléra, diarrhée, dysenterie amibienne, etc., qui vont marquer la ville jusqu'à ce que la médecine découvre les germes bactériens. A partir de cette prise de conscience, les municipalités vont s'emparer des problèmes d'assainissement et mettre en place des équipements répondant aux enjeux de santé publique. Mais il y a loin de la compréhension des mécanismes de contamination à la réalisation des infrastructures permettant de les enrayer. Le chantier est immense et les épidémies seront courantes y compris au 20^e siècle. Ainsi :

« Dans les communes de la banlieue de Lyon situées sur la rive gauche du Rhône, une épidémie [de typhoïde] en novembre 1928 provoque plus de 2600 cas pour 87 000 habitants [...] Comme le proclame un hygiéniste reconnu, le lyonnais Jules Courmont, « fournir de l'eau potable, privée de germes infectieux, à une collectivité un peu importante, est un des plus gros problèmes qui se posent devant les municipalités. La question se résume ainsi : **comment être sûr que l'eau d'une ville ne contiendra pas, à un moment donné, les germes de la fièvre typhoïde** » ? » (FRIoux 2007, pp. 46 et 49)



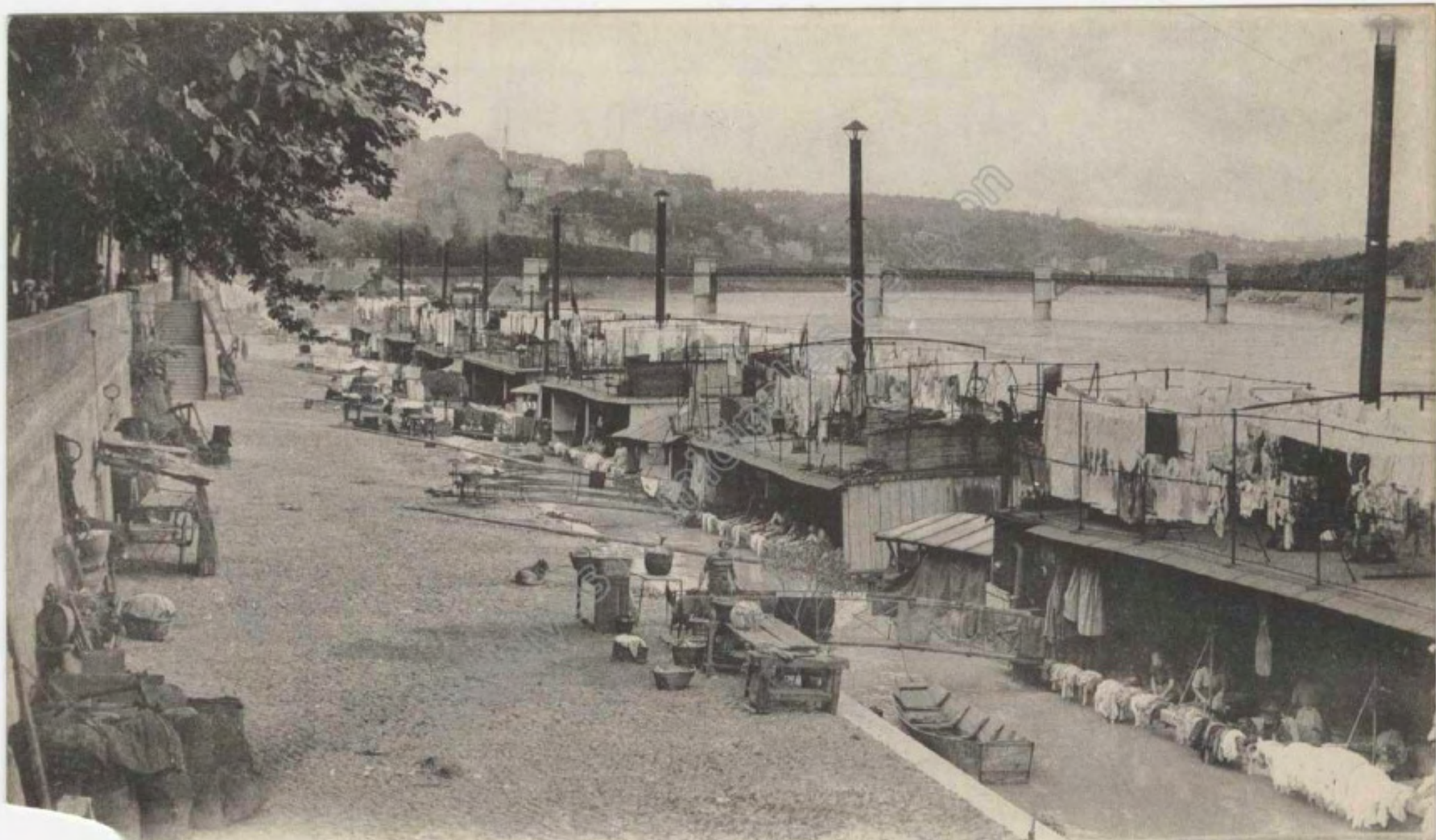
III1

Plusieurs mesures seront nécessaires. D'une part assurer une eau potable de qualité (voir approvisionnement en eau) et d'autre part, créer des réseaux d'assainissement pour éviter toute contamination.

Archives municipales de Lyon - Cartes postales

Rhône - vers 1910 - 4FI_10187

Lyon - Les lavoirs sur le Rhône



20 LYON. — Les Lavoirs sur le Rhône. — LL.

Il faut attendre le second Empire pour voir la création d'un véritable réseau d'égouts dont le développement ne se fera que grâce à la coopération des communes.

« Le premier réseau d'égouts et collecteurs digne de ce nom est formé entre 1854 et 1870, avec environ 80 km de développement linéaire. Il dessert environ 30% de la voirie urbaine, mais il est surtout présent dans les rues de la ville traditionnelle, alors que les anciens faubourgs sont inégalement desservis, et qu'il n'y a rien ou presque sur la rive gauche du Rhône ; de plus, les chemins vicinaux et privés, constituent plus de la moitié de la voirie lyonnaise et n'ont pas d'égout [...] L'organisation du réseau se fait à partir des quatre quais des fleuves, avec en plus un dispositif de collecte dans chaque partie de la ville. Les grands collecteurs se terminent par des exutoires directement dans le Rhône et la Saône. Ce système sert à la fois à évacuer les eaux usées, les eaux de pluie, les eaux de lavage des rues, les eaux sales de l'abattoir de Vaise... La gestion de l'assainissement se transforme radicalement après la première guerre mondiale, avec l'urbanisation à marche forcée des communes de l'Est lyonnais. De 1925 à 1935, la longueur des égouts des communes de la rive gauche du Rhône qui se raccordent à ceux de Lyon est en effet passée, de 15 à 84 km, les trois quarts pour Villeurbanne. Il devient nécessaire de transformer le réseau des égouts de Lyon par la construction d'un grand collecteur desservant à la fois Lyon et les communes de la rive gauche du Rhône. [...] Les ingénieurs décrivent ici un système d'interdépendance entre Lyon et les communes de la rive gauche du Rhône. Ils disent par conséquent la nécessité de se mettre d'accord pour trouver des solutions techniques aux problèmes d'assainissement, eux-mêmes en interaction avec ceux de l'alimentation en eau potable et de la « préservation de l'environnement », exposant du coup le principe même de la construction de l'intercommunalité : malgré des rivalités, des difficultés techniques, des freins financiers, des différences de préoccupations, il n'y a pas d'autre choix que de se mettre

d'accord. Du coup, on comprend pourquoi 1931 est une date clé de l'intercommunalité lyonnaise, avec la création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Gauche du Rhône, premier syndicat lyonnais qui ait réellement porté et réalisé des projets, en l'occurrence la réalisation du nouveau collecteur qui doit permettre d'éviter les déversements dans le Rhône. » (POLERE 2008, p. 8)

Ill1 : Inondations de janvier 1910 - La morgue rompant ses amarres du quai de l'Hôpital et venant s'échouer à Saint-Fons (Archives municipales de Lyon - Cartes postales - Rhône - Saint-Fons - 1910 - 4FI_3269)

Les fontaines : entre art et innovation

Avant la généralisation de l'eau à domicile, les points d'eau disponibles dans la ville jouent une fonction sociale très importante. En effet, hormis les plus riches qui peuvent s'offrir les services des porteurs d'eau, c'est toute la ville qui se retrouve quotidiennement autour des différents puits et fontaines. Au 11^e siècle apparaissent fontaines (voir GARDES 1975, p. 18) et puits publics qui renforcent le dispositif de puits privés existant. Au 14^e siècle, on recense au total moins d'une vingtaine de points d'eau, une cinquantaine en 1550. « En 1807, [on compte] 180 fontaines, soit un point d'eau pour mille habitants » (*Eau, fleuves et patrimoine*, nd, p. 5). Cet état de pénurie durera longtemps puisqu'au début du 19^e siècle, « On dénombre, au début du siècle, un point d'eau pour 800 habitants » (FRANGIN 2007, p. 3). Non seulement l'eau fait peur parce qu'elle n'est jamais « sûre »,



mais elle est un bien rare, qui doit être partagé. L'imaginaire s'en trouve évidemment différent d'aujourd'hui où l'eau est abondante, sûre, et ne donne plus lieu à la corvée d'eau qui pouvait occasionner de longues heures d'attentes.

Parce qu'elles sont indispensables dans l'économie quotidienne de la ville, les fontaines sont parées d'une dimension symbolique. Aussi jouent-elles depuis longtemps une fonction de représentation, ce dont témoigne leur utilisation dans les spectacles créés lors des entrées royales. Terrasson de Fougères écrit ainsi :

« La fontaine, en tant qu'élément des tableaux vivants, peut être une construction appartenant à l'architecture urbaine, mais aussi une réalisation éphémère appelée à durer le temps de l'entrée. Qu'elle soit temporaire ou permanente, sa fonction théâtrale est bipolaire. **La fontaine peut être, soit le sujet, le plus souvent allégorique, du spectacle, soit servir de cadre à une réalisation dramatique dépassant sa symbolique propre.** Un champ de possibles théâtraux souligné par George Kernodle qui, dans son ouvrage *From Art to Theatre*, considère la fontaine comme l'une des devises scéniques les plus protéiformes. Symbole du jardin ou élément architectural indépendant, elle peut devenir château, temple, grotte, arbre, Agneau de Dieu (*Agnus Dei*), ou encore arc de triomphe (Kernodle, 1944, p. 67). Si la fontaine offre une impressionnante capacité polymorphe, sa charge symbolique n'en est pas moins vaste. **Élément indispensable à la vie, évocation de la source et par extension de l'eau dont elle est l'expression domestique, elle s'impose comme un motif religieux et artistique incontournable de l'univers chrétien. Elle appartient aux symbolismes christique et marial comme à celui des Origines, [...] Une récurrence et une richesse symbolique qui en font un prisme permettant d'appréhender l'image du roi**

et de la royauté, le dialogue entre le prince et la ville et la créativité des communautés urbaines (2006, p. 4).

A Lyon, au 19^e siècle, en plus des bornes-fontaines, la municipalité fait installer des fontaines monumentales, ouvrages d'art sur lesquels on trouve fréquemment des allégories qui reprennent des composants importants de l'imaginaire ou des éléments de culture locale. Ce sont, à l'époque, des monuments qui attirent l'intérêt du public, signés par des artistes de renom, présentés dans des occasions prestigieuses dont les grandes expositions universelles qui sont un des signes distinctifs des temps. Lyon accueille ainsi la fontaine de Bartholdi (III1) et l'installe, symboliquement, sur la place des Terreaux face à la Mairie. Initialement commandée par la mairie de Bordeaux qui, finalement ne l'acheta pas, l'œuvre fut présentée à l'Exposition internationale de Paris en 1889, puis acquise par la municipalité de Lyon et inaugurée en 1892. *« Bien qu'elle n'ait pas été conçue en vue de l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, cette œuvre artistique et monumentale présente dans son ensemble une allure énergique et puissante, qui a changé l'aspect de notre vieille place des Terreaux et l'a transformé en une des plus belles places de notre ville »* (Le Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, internationale, universelle et coloniale, 23 mars 1893). Cette fontaine, allégorie des fleuves et des sources allant à l'océan, n'a donc pas été conçue pour la ville. C'est sans doute pour cela qu'elle inspire ce commentaire : *« C'est une promenade triomphale, d'une impétuosité sereine, dont la majesté calme rappelle plutôt le cours lent et puissant d'un fleuve idéal, que la marche rapide du Rhône ou la chute précipitée des courants alpestres »* (idem).

Autre exemple marquant, celui de la fontaine monumentale due à Antoine Durenne qui orne l'Exposition coloniale de Lyon en 1894, et que trouvent les visiteurs dès leur entrée au Parc de la Tête d'Or (III2).



III2

Autre exemple intéressant, celui de la fontaine des Jacobins dont les sculptures qui évoquent des célébrités lyonnaises sont largement commentées et expliquées dans *Le Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon* du 29 juin 1893. Outre les aspects artistiques, cette fontaine remplace une ancienne pompe installée sur la place :

« Cette pompe était munie d'un balancier que les gens du quartier lançaient à tour de bras pour obtenir l'eau nécessaire à leurs ménages ; du matin au soir, ce balancier mis en branle faisait entendre de continuels grincements. Exaspéré sans doute par ce bruit, un habitant de la place, le sieur Danton, légua à la ville de Lyon une somme importante pour édifier, au lieu et place de la pompe en question, une fontaine monumentale qui devrait permettre aux habitants du quartier de s'approvisionner à tout heure du jour d'eau jaillissante. » (idem)

Certains de ces monuments ornementaux donnent lieu à des prouesses d'innovation, comme la fontaine lumineuse de la place de la République installée durant l'exposition de 1894.

« **Le public qui voit jaillir du centre de la place ces gerbes lumineuses de cristal colorées de toutes les teintes de l'arc-en-ciel ne se doute pas vraisemblablement de la quantité de travail, de la diversité de moyens ingénieux, de la somme d'imagination qu'il faut dépenser dans une pareille installation.** [...] En un mot il faut éclairer l'eau par toutes les lumières du prisme, mais c'est là un problème difficile. On n'a pas l'idée de ce que l'eau peut absorber en lumière, on a beau lui en fournir, elle n'en est jamais rassasiée, ni saturée. Aussi c'est par milliers de bougies qu'il faut compter l'intensité des foyers nécessaires à l'éclairage

d'une fontaine lumineuse. [...] Le courant électrique nécessaire à l'alimentation de cet éclairage est de 180 ampères, de sorte que le fonctionnement de cette fontaine absorbe la puissance d'une usine de 26 chevaux-vapeur.» (Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, 20 juillet 1893)



III3

Terminons par la fontaine monumentale installée sur la place Louis XVI (aujourd'hui place Maréchal Lyautey) en 1865. Là encore, la fontaine est une œuvre d'art qui célèbre la ville :

« L'élément principal de la place est la fontaine monumentale. Réalisée par l'architecte Antoine Desjardins, elle commémore un événement politico-administratif d'importance. En effet, elle a été élevée sur une commande des habitants et de la ville pour remercier Napoléon III d'avoir instauré la disparition du péage sur les ponts du Rhône. La statuaire avait été confié au sculpteur réputé Guillaume Bonnet. A la base un large bassin ; au dessus : cinq gueules de lions remplissent cinq vasques qui symbolisent les cinq arrondissements du Lyon de l'époque. **Au dessus cinq enfants (ou putti) dus au ciseau du sculpteur Clauses représentent la Navigation, la Force (ou l'Industrie), le Commerce, l'Histoire et la Géographie.** » (Morand et la place Lyautey, 2008, np)

Architectes connus, ouverture de concours, fonctions utilitaires et ornementales, théâtralisation de l'espace public... les fontaines, au

19^e siècle, occupent dans la ville une place similaire à celle des parkings aujourd'hui.

Ill1 : parue dans le *Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon*, jeudi 23 mars 1893

Ill2 : parue dans le *Progrès illustré*, 6 mai 1894

Ill3 : parue dans le *Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon*, jeudi 29 juin, 1893



Inondations et sécheresses : les extrêmes qui fragilisent la ville

Dans sa dimension symbolique la plus puissante, l'eau est associée à la vie, à la bonne santé. A Lyon, on retrouve cet imaginaire de l'eau vive lorsque, précisément, elle vient à manquer. C'est le cas lors de la sécheresse qui touche la ville en 1893. Ainsi écrit-on dans *Le Progrès* :

«Lyon, entre ses deux fleuves, on est à crier la soif. A sec les fontaines ; **les puits ne sont plus que des trous vaseux** ; et dans les maisons des hauts quartiers, la Compagnie des Eaux est impuissante à alimenter ses abonnés. Une bonne moitié de la Ville est actuellement privée d'eau potable, tout comme si les Lyonnais habitaient le Sahara ou l'Arabie Pétrée. Mais ce qui est plus grave encore, c'est le manque d'eau de voirie. Non seulement les rues ne sont presque jamais arrosées, si torride que soit la température. Mais dans les égouts eux-mêmes on a supprimé, faute d'eau, les «chasses » à grands flots qui permettent seules de les laver comme le veut l'hygiène. **Et alors, de ces catacombes empestées, où la chaleur fait germer tous les ferments malsains, montent les miasmes d'où naissent les contagions meurtrières. J'en ai donné plus haut la liste, et malgré tous les démentis officiels, les bulletins nécrologiques n'en démontrent que trop les funèbres conséquences** » (Jacques Mauprat, Causerie, *Le Progrès Illustré*, 25 juin 1893).

PAR CI, PAR LA !

Dans une des dernières séances du Conseil municipal, une question a été posée à l'administration au sujet de l'eau fournie par la Compagnie des Eaux, au moment des crues du Rhône, et il y a été répondu d'une manière très évasive, comme il est d'usage pour les choses de cette importance.

Cependant c'est là une affaire qui intéresse tout le monde et qui, en dehors de la simple propreté a une importance réelle au point de vue de l'hygiène.

Chacun a pu se rendre compte de l'état de l'eau au moment où le Rhône grossit et je suis certain que sur cent consommateurs il ne s'en trouve pas un seul qui en boirait à la sortie du robinet !

Telle qu'elle est offerte par la Compagnie on la coirait puisée dans une « boutasse » comme dit Guignol !

Et pourtant il y a un cahier des charges pour la puissante Compagnie, qui lui ordonne de ne livrer que de l'eau absolument filtrée, dépourvue de tous éléments nuisibles et « potable » dans toute l'acceptation du mot.

Mais à quoi servirait un cahier des charges, me répondra-t-on, si ce n'était pour qu'il soit violé ?

Il est reconnu que de tous les propagateurs des maladies épidémiques et de la

fièvre typhoïde en particulier, l'eau est le premier et le plus sûr véhicule et que c'est à sa pureté qu'il faut apporter la plus grande attention.

Cette raison seule ne devrait-elle pas suffire pour imposer à la Compagnie des Eaux, un système de filtrage absolument irréprochable et qui lui permette de livrer, quel que soit le niveau du Rhône, une eau propre et buvable, sans aucun risque pour la santé ?

Je sais que beaucoup de gens ont chez eux un filtre et qu'ils remédient eux-mêmes aux dangers que fait courir l'eau de la Compagnie. Mais tout le monde n'a pas le moyen d'acheter un filtre ou de boire de l'eau minérale pendant la période des crues, et pourtant tout le monde a le droit d'exiger de l'eau potable.

Durant l'été, l'eau est à peu près recevable, mais par contre, sous prétexte d'arrosage et de lavage des rues, on en est privé pendant plusieurs heures de la journée.

En hiver, il faut faire sa provision à six heures du soir car, passé ce moment, on ferme les robinets pour que les conduits ne gèlent pas ; au printemps et à l'automne, c'est l'époque des crues du Rhône et alors elle est imbuvable.

Voilà la situation nette qui est faite à la population, qui pourtant paie l'eau assez cher pour exiger d'en avoir toujours et dans de bonnes conditions !

N'arrivera-t-il pas un jour où l'on rappellera sérieusement la Compagnie au respect de son traité, et où on l'obligera à se moquer, un peu moins cavalièrement, de ses abonnés ?

V. VERMOREL, à Villefranche
(RHÔNE)



L'ÉCLAIR

le meilleur de tous les

Pulvérisateurs

365 premiers prix

Prix : 35 francs

Franco dans toute la France

La Torpille Soufreuse à grand travail

La meilleure des soufreuses poudreuses

Prix : 25 fr., 1^{re} toutes gares, France

Envoi franco contre 30 c. en timbres du catalogue général de la Maison V. VERMOREL.

NOUVELLE DÉCOUVERTE

Un explorateur, qui a vécu longtemps chez les Indiens, a rapporté de ces pays si riches en végétaux un produit qui, réduit en poudre, détruit merveilleusement et radicalement tous les insectes qui attaquent et détruisent les fourrures et lainages de toutes sortes.

Cette poudre, qu'on nomme « La Terreur des Mites » se vend par boîte de 1 fr., 1 fr. 75 et 3 fr. Par correspondance, ajouter 0 fr. 15 pour le port.

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE
12, Rue Confort, LYON

Agence de Publicité Fournier

14, Rue Confort, 14

PUBLICITÉ FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Correspondant de l'Agence HAVAS

L
SURE
Cie
89

B
et u
êtes

S
D

Fran
Ni le
Souv
Vole

Fait
Les e
Les c
Et de

Para
— Le
Et le
Dans

Oui,
Et q
Bond
Appé

Elle
Et q
La c

Les n

Sous
Le sy
Et le
Jetan

Elles
Et pa
En év



4 EXPOSITION DE LYON. — Inondation du 9 Mars. — Vue d'ensemble du Pont. — LL.

III3

Mais, ainsi qu'on l'a dit plus haut, il ne faudrait pas oublier l'ambivalence de l'imaginaire de l'eau. Certes le manque d'eau est la cause d'un manque d'hygiène, mais à l'inverse, trop d'eau est tout aussi catastrophique. C'est ce qui se passe lors des inondations de Lyon. Dans un article, BOITEL (1837) commente l'une des premières inondations dont la mémoire ait gardé trace à Lyon, en 580 et cite Robys, *Histoire véritable de la ville de Lyon*, p. 211 : « **ce débordement épouvantable fut suivi d'une étrange peste, de laquelle moururent plus de deux tiers des habitants de la ville et du plat pays** » (p. 2). Maladie, destruction des ponts, des bateaux, des maisons, des biens qu'elles abritent, des cultures, etc., l'eau débordante et indomptable est un fléau qui ravage la ville à de nombreuses reprises. Vaise, Villeurbanne, la plaine des Brotteaux, la Guillotière sont régulièrement touchés, ainsi que la Presqu'île, puisque Saône et Rhône font confluence sur la place Bellecour, voire à la hauteur des Jacobins, en 1711, 1196, 1219, 1375, 1408, 1476, 1490, 1497, 1501, 1542, 1555, 1570, 1602, 1616, 1711, 1765, 1783, 1787, 1812, 1836, 1840, 1856, etc., sont autant de dates qui ont marqué la mémoire de la ville.

En 1711, «Le faubourg de la Guillotière fut presque entièrement inondé, et la communication de la ville avec la campagne interrompue par tout autre côté que par la Croix-Rousse et Saint-Just. **Les ravages et les pertes causés par cette inondation ont été extraordinaires. Une quantité prodigieuse de marchandises, de denrées, de bois et de blé ont été perdues ou gâtées par les eaux.** Tous les éperons ou avant-becs du pont du Rhône ont été submergés et ceux du Pont-de-Pierre, sur la Saône, enlevés ou endommagés. **Le pont Volant de Bellecour, rétabli depuis le grand hiver, a été entièrement emporté**; deux arches de l'ancien pont enlevées, et la maison de l'Arsenal entraînée par le torrent, le 1^{er} de mars. Les parapets le long de la rivière furent détruits en grande partie, et le pavé des quais et



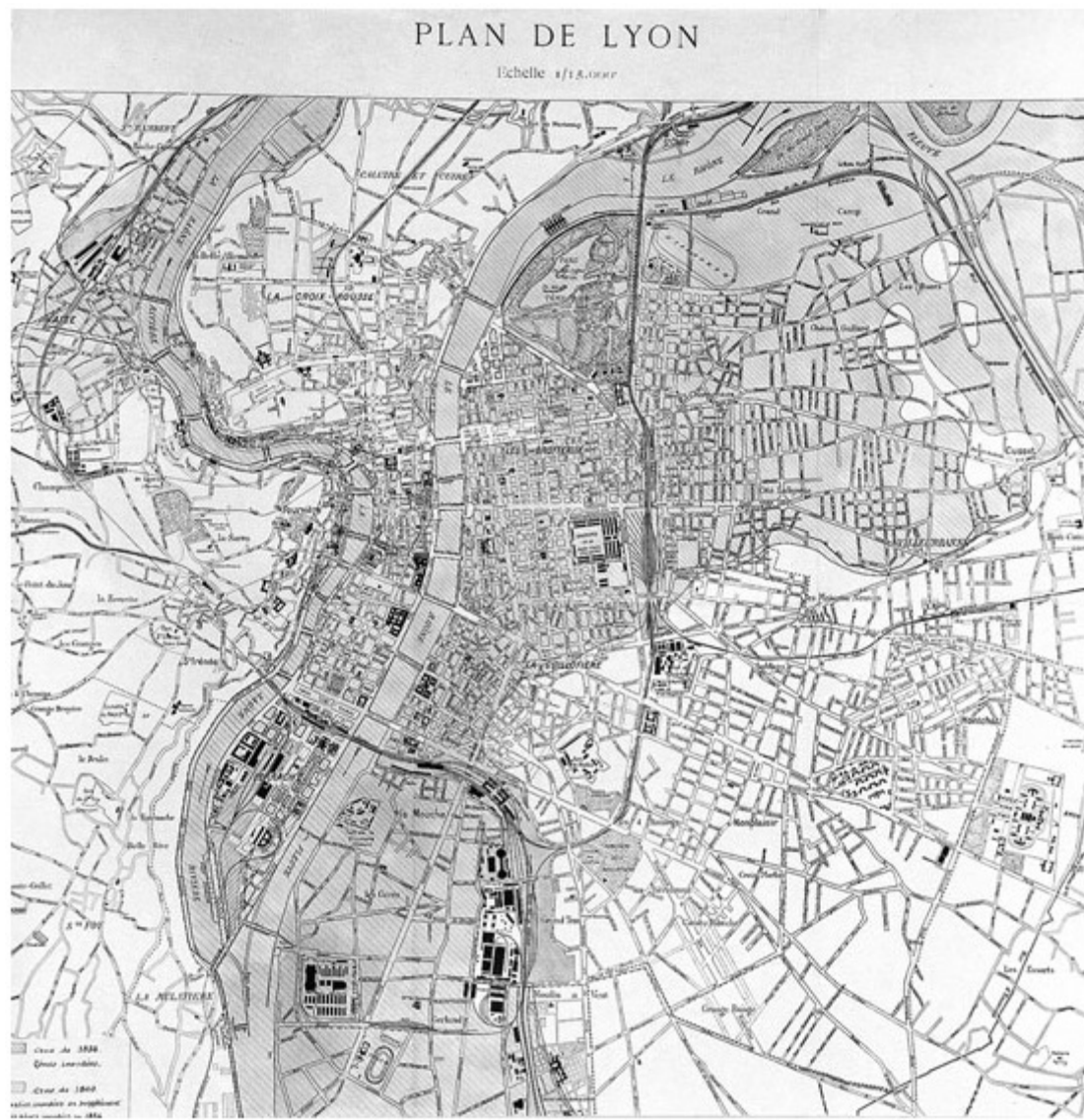
14. LYON. — Les Inondations (Janvier 1910)
Quai de l'Industrie. — E. R.

des rues fut ruiné en plusieurs endroits. Voilà les désordres publics. **Quant aux dommages particuliers, ils furent plus grands encore.** Il y eut parmi la classe ouvrière une cessation générale de travail. L'alarme régna dans la ville. Beaucoup de boutiques furent fermées par nécessité. Une perte immense de vin eut lieu dans les caves, subitement envahies par l'eau. On fut obligé de faire pomper en plusieurs endroits, non-seulement pour sauver les tonneaux et le peu de vin qui restait, mais pour éviter la

corruption des murs et l'infection provenant du long séjour des eaux. **Tous les puits furent corrompus**, et la ville se vit obligée de ne se servir presque que des fontaines pour ses besoins domestiques » (BOITEL 1837, pp. 10-11).

A partir du 18^e siècle, l'endiguement progresse, notamment pour protéger la plaine de l'Est (Villeurbanne, Brotteaux, Guillotière). La ville change, le lien à l'eau également. Pourtant, malgré ces aménagements, la ville reste vulnérable dans des circonstances exceptionnelles, d'autant que les maisons sont souvent faites de pisé, et ne résistent guère à l'eau. C'est par exemple le cas en 1840 et plus encore en 1856, année où l'on situe l'une des plus importantes crues : « *La crue de 1856 qui causa des dégâts énormes dans le territoire de la rive gauche en pleine période de construction entraîna la mort de dix-huit personnes dans la commune de la Guillotière et provoqua la visite sur place de l'empereur Napoléon III ; elle demeure une référence et fut à ce titre abondamment commentée* » (PELLETIER nd, np). La carte (ci-contre) reproduite par Pelletier montre approximativement l'étendue de l'inondation.

« Le mur d'enceinte reliant les forts de la rive gauche est submergé, et les eaux s'étendant jusqu'à Gerland atteignent une hauteur de deux mètres devant l'église Saint-Louis de la Guillotière. La Presqu'île est également sous les flots et le scénario de 1840 se répète : le gaz est coupé, les théâtres sont fermés, les ponts sont interdits à la circulation, les puits sont pollués. **On compte de nombreux morts, surtout sur la rive gauche du Rhône, certains noyés, d'autres écrasés sous les décombres des maisons écroulées. La presse parle de vingt mille sans-abri que l'on héberge, entre autre campement de fortune, dans la caserne de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône). Les dégâts sont considérables : quatre cent vingt-deux maisons**



écroulées complètement ou partiellement; cinquante-six hangars; des tonnes de marchandises détruites, emportées ou avariées... » (Dictionnaire historique de Lyon, 2007, p. 677)

Des travaux, de nouveau, sont entrepris. On élève les quais, qui prennent leur allure actuelle, ainsi qu'une digue sur la rive droite du Rhône encore visible sous le boulevard Laurent Bonnevey. Progressivement, le fleuve est dompté ou, tout au moins, contraint dans des limites de plus en plus sévères. Si cela n'empêche pas les crues, au moins sont-elles moins dévastatrices comme l'explique Jacques Mauprat dans *Le Progrès*, en 1896 :

«A Lyon, nous venons, sans exagération, d'être victimes d'un véritable déluge. Et on a pu croire que l'heure était venue de préparer l'arche du bon père Noé. Non seulement le Rhône et la Saône ont submergé leurs bords au point de transformer toute la banlieue en un vaste lac dont les maisons ne sont plus que les îlots, mais aussi les infiltrations des deux fleuves ont envahi jusqu'au centre de la ville. Il y a eu des rues transformées en lagunes où l'on ne communiquait qu'en bateau. Avec un peu d'imagination et beaucoup de soleil, on aurait pu se croire à Venise. Les caves lyonnaises, et il y en a d'infiniment respectables, n'ont même pas été épargnées par le fléau. Pour boire du vin à leur diner, il a fallu que les bons bourgeois se livrassent à d'ingénieuses pêches à la ligne afin de capturer leur brouilly ou leur corton. Les théâtres eux-mêmes ont vu leurs chandeliers éteints par l'extinction des foyers électriques, noyés dans les usines centrales. Il faudrait remonter jusqu'en 1856, à l'époque des inondations historiques, pour retrouver nos fleuves aussi démesurément grossis. A vrai dire, nous sommes mieux préservés qu'autrefois contre leurs caprices dangereux. **Les admirables quais du Rhône et de la Saône entourent la ville d'une double ceinture qui empêche le retour des grandes catastrophes du passé. Sans eux, tout eût été à craindre avec les étiages atteints par les eaux. Mais, grâce à ces solides murailles de**

Pierre et de ciment, il n'y a eu à déplorer que des accidents isolés, des dégâts matériels plus ou moins notables et non plus d'immenses désastres. La science, on le voit, ne fait pas toujours banqueroute. Et dans sa lutte incessante avec les forces de la nature, elle parvient peu à peu à les dompter. »
(Jacques Mauprat, Causerie, *Le Progrès Illustré*, 8 novembre 1896)

Mauprat a raison. L'eau envahira de nouveau la ville, en 1882, 1899, 1910, 1914, 1919, 1920, 1934, 1944, 1955, 1956, 1957, 1981, 1993, 1999, 2003 ou 2008 mais aucune crue ne sera aussi dévastatrice que celles citées plus haut.

III1 : *Progrès illustré*, 26 novembre, 1897

III2 : *Le Passe-temps*, 05 mai 1895

III3 : Carte postale: Exposition de Lyon - Inondation du 9 mars. Vue d'ensemble du pont. 1914. Archives municipales de Lyon (4FI_4562)

III4 : Carte postale: Lyon - Les inondations (janvier 1910). Quai de l'Industrie. Archives municipales de Lyon (4FI_3245)

III5 : Périmètre des inondations de 1840 et 1856 dans l'agglomération lyonnaise, 1936 (Lyon, Archives municipales, 963 Wp 82). Reprod. 5 Ph 35734. Dans PELLETIER, nd, np.

L'eau et les arts

Fonctionnelles, les fontaines, on l'a vu, ont également été des œuvres d'art. De fait, l'eau est un thème qui a largement inspiré artistes, sculpteurs, peintres et écrivains, jusqu'à Clavel qui écrira « *moi je suis né du Rhône, par deux fois* » (CLAVEL 1984, p.28).

Dès l'antiquité, les auteurs ont décrit les fleuves lyonnais, leur attribuant des caractéristiques qu'on leur accorde encore aujourd'hui. Ainsi, Sénèque écrit-il :

« Je traversai la Gaule, et vis sur mon passage
D'un aimable coteau le riant paysage :
Le soleil en naissant le dore de ses feux:
Ses pieds sont arrosés par des fleuves fameux :
Le Rhône impétueux et la Saône dormante,
Dont les tranquilles eaux et l'insensible pente
Aux nymphes, chaque jour, donnent lieu de douter



III1

Si leur dieu veut descendre, ou s'il veut remonter »

(Cités dans Revue du Lyonnais » série 1 - n°16 (1842) » pp.268.

« Depuis l'*Apocolocyntosis* de Sénèque, la Saône, *mollis Arar*, est très souvent gratifiée, dans les textes, des épithètes "*languide*", "*indolente*", etc. L'antithèse iconographique traditionnelle qui fait du Rhône un homme vigoureux et la Saône une jeune femme languide remonte à l'entrée de Henri II : la Saône "*tenoit sa teste appuyée dans la main gauche, comme si elle dormait (pource qu'elle représente un fleuve lent & doux)*" » (BRUYERE 1990). Il fonde ainsi une représentation qui, de Marot à Maurice Scève, en passant par Charles Fontaine et Ronsard (BRUYERE 1990), peut se résumer avec Rousseau : « *Le rapide courant de l'impétueux Rhône, Et le cours incertain de la paisible Saône* » (*Œuvres complètes*, Paris, 1839, vol. 5. p. 403). Cette représentation du cours des eaux va fonder un imaginaire puissant, mainte fois repris tant dans la littérature que dans la législature, et qui s'impose encore aujourd'hui.

« **L'image poétique des amours du Rhône et de la Saône, devenue lieu commun rhétorique**, passera en proverbe dans le langage conventionnel des géographes comme l'a fait remarquer le père de Dainville. Le premier emploi de ce genre se trouve chez Nicolas de Nicolay dont le manuscrit de la *Description générale de la ville de Lyon et des anciennes provinces du Lyonnais & du Beaujolais* est datée de 1573 : "**[la Saône] traversant la ville de Lyon au dessous de l'abbaye d'Aisnay va espouser le Rhosne qui lui oste son nom**". Usée pour avoir trop servi, l'image du confluent sera reprise par Claudel qui la renouvellera en remotivant l'idée première d'harmonie des contraires :

"Lyon a le privilège unique parmi les cités de la France de bénéficier avec le Rhône et la Saône non pas seulement de deux fleuves à la fois, mais je dirai, comme un virtuose, de deux mains à la fois, chacune réglée sur un mouvement différent, et chacun de ces

mouvements se servant de l'autre pour le contredire à son plus grand avantage."

Il est un emploi du *topos* des fleuves amoureux sur lequel nous devons nous arrêter bien qu'il soit tardif. La réduction du plan de Lyon que Braun insère dans le premier volume des *Civitates Orbis Terrarum*, publié en 1572, montre un cartouche où sont inscrits deux quatrains de six syllabes aux rimes entrecroisées formant une petite ode tout à fait réussie :

*Lyon. Qui de la France
Sers de force & rempart,
Lyon, qui de plaisance
Reluis de toute part.
La riuere du Rhosne
doucelement decoulant
Qui embrasse la Saone
Te rendent opulent.*

[...] » (BRUYERE 1990)

Cet imaginaire du Rhône, furieux, et de la douce Saône, s'est ainsi incarné dans les allégories, dont la première semble figurer sur le plan scénographique de la ville, en 1550. On en trouve bien d'autres exemples. Parmi les représentations les plus célèbres sont sans doute celles qui furent réalisées par les frères Nicolas et Guillaume Coustou en 1720, et qui ornent aujourd'hui le socle de la statue de Louis XIV, sise place Bellecour. En pierre cette fois, une sculpture, allégorie du Rhône et de la Saône, est aussi installée à l'entrée de la Chambre de Commerce et d'Industrie de

Lyon. Là encore, le Rhône est viril et puissant, tandis que la Saône, en retrait, est féminine et languide.

Les fleuves inspirent les auteurs qui, outre leur « nature », en décriront également les accidents. Ainsi en est-il de ce poème de Marceline Desbordes-Valmore, *Sur l'inondation de Lyon* (1840), mettant en scène la relation entre les Lyonnais et le fleuve :

« C'est un coin du déluge, un fléau dans son cours ;
C'est un peuple qui meurt, et qui crie : Au secours !

Un reste de soleil animait la nature,
Et de Lyon la triste égayait la toiture.
Les vieillards prédisaient pourtant de sombres jours ;

Car les Alpes fondaient, et l'eau montait toujours.
Et toujours, quand la Vierge au pâle et doux visage
Eclaire sa chapelle au-dessus du nuage,
Livres encor vivants de la foi des chrétiens,
Les vieillards ont entre eux de graves entretiens.

Ils savent qu'à Fourvière, au milieu des ténèbres,
Leur Madone a pleuré dans des clartés funèbres ;
Que la Saône a bondi d'un sanglot convulsif ;
Et le peuple qui croit en est resté pensif.
Cette pulsation des eaux et de la terre,
[...] » (1943, np).



III2

Plus tard, dans les années 1970, après l'aménagement du canal, c'est la situation inverse que dépeint Clavel. Là, ce n'est plus le fleuve qui déborde et menace l'homme, mais l'homme dont la technologie et la volonté de maîtrise domestiquent le fleuve et en menacent l'essence même :

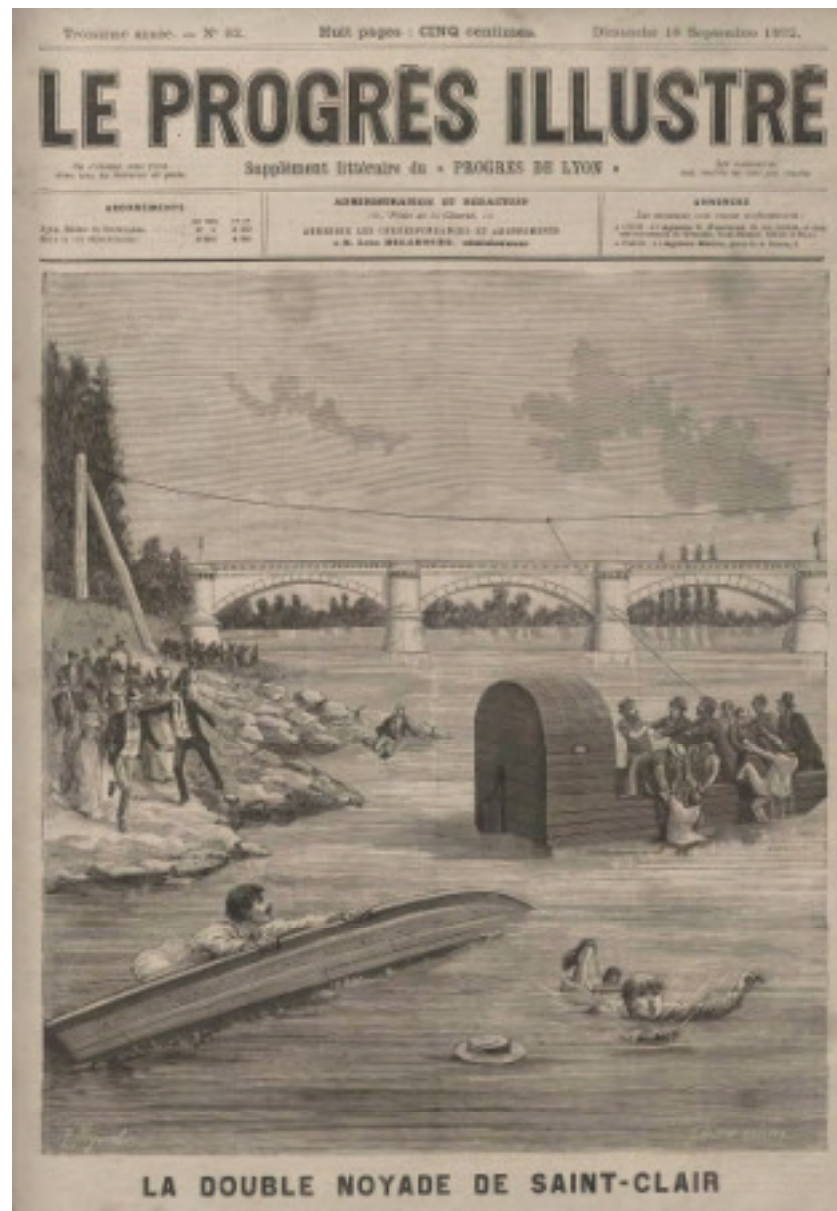
« Sous une eau morte qui porte encore ton nom, je te cherche, vieux Rhône de mes années enfuies. Je te cherche fougueux, violent, tumultueux, rapide, puisqu'il paraît que Rhône signifie tout cela. Je te cherche, animal de colère, fauve réputé indomptable, terreurs des Nautés de l'Antiquité, des Condrillots de la grande batellerie, puis des mâchurés de la marine à charbon ou à pétrole. Je te cherche entre ces rives de ciments, toi l'ennemi du rectiligne, toi l'errant, le ravageur de digues, le charrieur de graviers, l'arracheur de rochers, le désoucheur de rivages, le mineur de terrains, le fouisseur de lônes [...] **Mais tu vois, vieux Rhône, l'homme est un modeleur d'univers. Nul ne résiste à son génie du mal, pas même le roi des fleuves. Il t'a vaincu, cet homme que tu as fait trembler durant des siècles, cet homme que tu as tant servi, cet homme avec lequel tu avais fini par nouer amitié.** » (CLAVEL 1984, pp. 15-16, 20-21).

Ill1 : *Nuit étoilée sur le Rhône*, Vincent Van Gogh, Arles, 1888 (Huile sur toile, Musée d'Orsay)

Ill2 : *Le Rhône*, Bronze, 1720, Guillaume Coustou

L'eau milieu étranger à l'homme et étrange bestiaire

Si l'eau est ambivalente pour l'homme, c'est aussi parce qu'elle est un milieu dangereux qui ne lui est pas naturel mais dont il ne peut pourtant se passer. La noyade, qui selon un lecteur de *L'Indépendant* « décime la jeunesse lyonnaise » (juillet 1826, voir Dictionnaire historique de Lyon, 2007, p. 97) est ainsi le signe de l'étrangeté de l'homme au milieu aquatique. En revanche, l'eau est l'habitat d'un bestiaire merveilleux et inquiétant. Les sirènes, en mer, les vouivres ou les ondines dans les rivières, sont autant de créatures qui frappent les esprits et éveillent les craintes. Les récits sur les vouivres sont originaires du Jura et largement connus dans les Dombes. « A Lyon, la Machecroûte hante au Moyen-âge les remous du pont de la Guillotière » (REYT 2000, p. 130) et provoque des inondations. Ces histoires merveilleuses font parties de l'imaginaire collectif, comme ce crocodile qui aurait été tué en 1743 et exposé sous la coupole du Dôme de l'Hôtel-Dieu. « Maintenant, comme dans toute tradition il y a un côté qui tourne à l'histoire, et dans tout miracle un point qui peut s'expliquer, il est probable qu'un crocodile venu d'Égypte, comme celui qui fut tué dans le Rhône, et dont la peau fut conservée jusqu'à la Révolution dans l'hôtel de ville de Lyon, avait établi son domicile dans les environs de Tarascon, et que Marthe, qui avait appris au bord du Nil comment on attaquait cet animal, parvint à délivrer de ce monstre la ville où son souvenir est en si grand honneur » (Alexandre Dumas, *Nouvelles impressions de voyage*, 1841). Aujourd'hui les Silures, qui peuvent atteindre plus de 2 m de long, passent pour manger les petits chiens qui s'aventureraient dans la Saône...



III1

ne autre, celle de Klupea, poisson fantastique, à œil cyclopéen qui vivait dans la Saône, portant trois arêtes sur le ventre et le dos. A l'époque celtique, on lui attribuait le pouvoir de guérir les malades. Il devait auparavant avoir remonté et descendu la Saône. Arrivé à la source, il plongeait dans la terre, ressortait et à cet instant précis, les malades frappés du paludisme devaient toucher un caillou incrusté sur sa tête [...] Autrefois habitée par des êtres magiques et surnaturels, la Saône était également hantée sur ses rives. Appartenant au monde des fées, la Dame Blanche de la Croix-Rousse est une apparition effrayante. L'année 1840 faisait déjà l'objet de nombreuses prédictions funestes se répandant de bouche à oreille : déluge et inondation au programme. Cette même année, une Dame-Blanche aurait été aperçue la nuit, derrière les forteresses de la Croix-Rousse. Interpellée par une sentinelle, à quatre reprises, elle ne répondit pas, tenant dans sa main, successivement, une coupe remplie d'eau, une torche, un pain et un glaive. A la dernière semonce, elle expliqua, d'une voix lugubre, les symboles de son apparition : l'eau représentait l'inondation ; la torche, la peste ; le pain, la famine ; et le glaive, la guerre. " Malheur, malheur, malheur à vous tous ! " cria-t-elle avant de disparaître. Un message qu'elle adressa à nouveau lors de réapparitions. Certains auteurs pensent qu'un lien pourrait être établi entre cette mystérieuse Dame Blanche et les antiques déesses-mères. Aujourd'hui les nombreuses légendes qu'a générées la Saône sont pour la plupart oubliées. Elles font néanmoins partie du patrimoine fluvial dit « immatériel ».» (La rivière source d'inspiration, nd, np)

Ill1 : La double noyade de Saint Clair, paru dans *le Progrès Illustré*, 18 septembre 1882

Lieu de fêtes, de vie et de loisir

Les joutes nautiques témoignent de ce que l'espace fluvial a représenté un lieu très festif. Ces manifestations qui donnent lieu à de grands rassemblements sont également organisées en des occasions extraordinaires, lors de l'accueil des dignitaires du Royaume ou, plus tard, pour célébrer le 14 juillet. Les joutes s'insèrent ainsi dans un temps de fête signifiant un rapport aux fleuves non seulement apaisé, mais joyeux et ludique.

« Au cœur de la cité, les fleuves se sont imposés de longue date comme la scène incontournable de réjouissances et de célébrations, immanquablement associées à quelques festivités populaires. Au Moyen-âge, et jusqu'à son interdiction au début du XVe siècle, la Fête des Merveilles, célébrée par une procession religieuse, investissait la Saône et ses rives. Les Entrées royales, fêtes officielles et populaires, mettaient en scène la venue de personnages illustres jusqu'à l'aube du XVIIIe siècle. C'est ainsi que la Saône prenait la forme d'une artère festive, remontée par le roi et sa cour à bord d'une nef richement décorée. Souvent citée : l'Entrée royale de François 1^{er}, en 1515. Les joutes nautiques sont placées au cœur de toutes les fêtes populaires des villes riveraines du Rhône. Au XIXe siècle, pas une vogue (fête votive) sans son concours de joutes. Plus tôt, elles ont aussi revêtu un caractère de cérémonie, offertes en spectacle aux dignitaires de passage. On sait, par exemple, que le 13 avril 1507, à Lyon, les pêcheurs de Saint-Vincent ont jouté sur la Saône en hommage à la reine Anne de Bretagne. Dans les années 1930, enfin, des fêtes du Rhône sont imaginées par une association franco-suisse, l'Union générale des Rhodaniens. Organisées successivement dans différentes villes riveraines du fleuve pour affirmer le sentiment de « rhodanité », elles accompagnent la vaste entreprise d'aménagement fluvial et font l'objet de rituels tels qu'offrandes au Rhône, défilés,

retraite aux flambeaux ou plantation de l'arbre de l'amitié. »
(Le fleuve se découvre, 2007, fiche 6 « fêtes », np)

Fiable ou non, le témoignage qui suit n'est pas sans intérêt puisqu'il installe, dans l'imaginaire commun, l'idée que le confluent à toujours été un lieu de rassemblement et de fêtes :

« A l'époque où le pontife de Rome envoya des missionnaires en Gaule pour y répandre la lumière de l'Évangile, la population n'était pas dépourvue de cérémonies religieuses, elle avait emprunté à ses conquérants leurs pratiques pieuses et leurs superstitions sans se révolter. Le culte commun de Rome et d'Auguste, c'est-à-dire de Rome divinisée et de la sainteté impériale, ne lui répugnait pas, parce qu'il servait de prétexte à une grande assemblée annuelle, à laquelle prenaient part les soixante cités de la Gaule. Le rendez-vous était fixé à Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône. En cet endroit, on éleva un autel colossal portant l'inscription Rome Augusto, « à Rome et à Auguste », dont l'image et le style nous sont connus par les monnaies. Tous les ans, au 1^{er} août, s'ouvraient de grandes fêtes où les Gaulois assistaient à des sacrifices, à des processions, à des jeux de toute sorte, même à des concours d'éloquence et de poésie. » (MAITRE 1913, p. 5)

Contraste des imaginaires, c'est pourtant un événement tragique qui est à l'origine de la plus ancienne fête nautique de la ville, la Fête des Merveilles, qui célèbre les martyrs de 177 dont les cendres furent jetées à l'eau pour éviter qu'un culte ne s'établisse. Pour Saint Augustin, les cendres furent dispersées, mais pour Grégoire de Tour, les martyrs apparurent à la surface des eaux et commandèrent qu'on sauve leurs cendres. Rassemblées par les flots, celles-ci auraient été, selon la légende, récupérées puis enterrées sous l'hôtel de l'Église des Apôtres (aujourd'hui église Saint-Nizier). Puisque l'imaginaire ne saurait accréditer une version plutôt qu'une autre, le Rhône devient à la fois le théâtre du miracle (voir ROSSIAUD 2007, p. 344), comme il

incarne la dernière sépulture des martyrs, justifiant, dans les deux cas l'organisation de fêtes commémoratives :

« L'une des premières fêtes religieuses lyonnaises semble être le jour des miracles, célébré le 2 juin, qui date du 5^e siècle et durant laquelle on célèbre les martyrs de Lyon. Il s'agit d'une grande fête qui rassemble Vienne et Lyon autour du souvenir : « *La Fête des Fous* avait laissé dans le diocèse de Vienne un usage qui semble remonter à la plus haute antiquité, et dont parlent ainsi le sieur de Moléon et l'abbé d'Artigny : « Le second jour de juin, fête de sainte

Blandine et de ses compagnons martyrs, on faisait (au commencement du XVII^e siècle) une grande solennité à Vienne : elle s'appelloit la Fête des Miracles. On faisait de grandes réjouissances dans des bateaux sur le Rhône. Le clergé de l'église de Saint-Sévère, celui de la cathédrale, les moines, puis les religieux de Saint-André-le-Haut, allaient tous en procession à l'église de Sainte-Blandine » (De Moléon, *Voyages liturgiques en France*; Paris, 1718, in-8", p. 33). [...] « La promenade en bateaux a été abolie, et on se

contente de faire une procession ce jour-là, qui est toujours nommé la Fête des merveilles, *Dies miraculorum*. » (L'abbé D'artigny, *Notice sur la fête des Fous*, dans ses *Mém. de littér.*, t. IV) » (Migne, 1854). Le jour des miracles préfigure ainsi la Fête des merveilles, célébrée du 9^e siècle jusqu'en 1394, dont M. Fortis relate les grands traits dans son *Voyage pittoresque et historique de Lyon* : « **Cette grande solennité consistait principalement en une procession sur la Saône, genre de cérémonie particulier à la**



III1

ville de Lyon, et qui n'avait assurément pas d'exemple ailleurs. Cette fête, abolie sous Charles VI, pour faire disparaître les traces de la souveraineté de l'archevêque, devait produire un effet bien singulier dans le paysage des bords de la Saône ; on peut s'en former une bien légère idée, lorsqu'on voit arriver, par cette rivière, les habitants des campagnes environnantes, ayant à leur tête le pasteur de leur église, pour se rendre processionnellement à l'église de Fourvière. **Aujourd'hui, le tableau des processions solennelles du nombreux clergé de Lyon, sur la Saône, pour la célébration de la fête des Merveilles, forme une des scènes les**

plus curieuses et les plus intéressantes de l'histoire de cette ville. Reportons-nous au temps où les richesses du clergé, des grands propriétaires et des souverains étaient principalement employées à donner de la pompe et de l'appareil aux cérémonies du culte. [...] Représentons-nous dans les beaux jours d'été les rives de la Saône, plus ombragées qu'aujourd'hui par de grands arbres, ce qui donnait à la campagne un aspect solitaire et mystérieux d'un contraste plus frappant avec l'éclat et la solennité de cette cérémonie. Ces bateaux, rangés processionnellement,

naviguaient lentement; on chantait des hymnes en chœur, dans le plus grand ordre, avec une perfection et une harmonie particulières à la Métropole et aux autres églises de Lyon ; l'on sent quelle impression devaient produire ces chants, qui retentissaient sur les rivages de la Saône, et le tableau des bannières, des cierges allumés, des croix et des ornements sacerdotaux, les uns blancs, les autres éclatants de dorures. Le peuple de Lyon et des contrées environnantes, frappé de la beauté d'un spectacle qui réunissait le

charme de la campagne, et du cours paisible de la Saône à l'éclat d'une fête pompeuse, lui donna le nom de Fête des Merveilles. Tous ces bateaux passaient sous la grande arche du Pont-de-Pierre. De là, on se rendait à Ainay, pour y honorer les reliques de saint Pothin, et des premiers martyrs des Gaules (1) » (M. Fortis, Voyage pittoresque et historique de Lyon, tom. 1, p. 278 cité par Prat, 1843, p. 22). » (VIEVARD 2010, p. 5)

Si les origines de la fête renvoient au martyrologe fondateur de la ville, on voit combien la dimension festive s'impose également. Les fêtes mêlent le sacré et le profane :

« A cette cérémonie, succédait dans la même journée un autre spectacle. Des bœufs ou de jeunes taureaux amenés sur le pont de Pierre, étaient précipités dans la Saône par une porte qui se trouvait placée au-dessus de la grande arche merveilleuse (la dernière de ce pont du côté de St-Nizier, appelée Varche des merveilles, sans doute à cause de cette fête). Des hommes vigoureux, sur le rivage ou dans des barques, leur livraient un combat qui finissait par la mort de ces animaux. On les portait hors des murs de la ville, dans un endroit isolé (où est maintenant la rue Ecorche-Bœuf). Ce divertissement se terminait par des feux de joie et par des festins sur le bord de la rivière. Telle fut dans son origine cette fête singulière qui, ayant dégénéré en orgie scandaleuse, fut supprimée par le consulat, en 1402, sur l'autorisation de l'archevêque. » (BEAULIEU 1837, p. 225)

Fêtes anniversaires, mais aussi fêtes votives où l'on célèbre les fleuves pour les dons qu'ils offrent à la ville :

« Certainement la population lyonnaise saurait mauvais gré aux organisateurs des fêtes officielles s'ils ne mettaient dans le programme un spectacle nautique. Comment notre cité ne serait-elle pas reconnaissante au Rhône et à la Saône de la prospérité que la navigation fluviale lui a procurée de tout

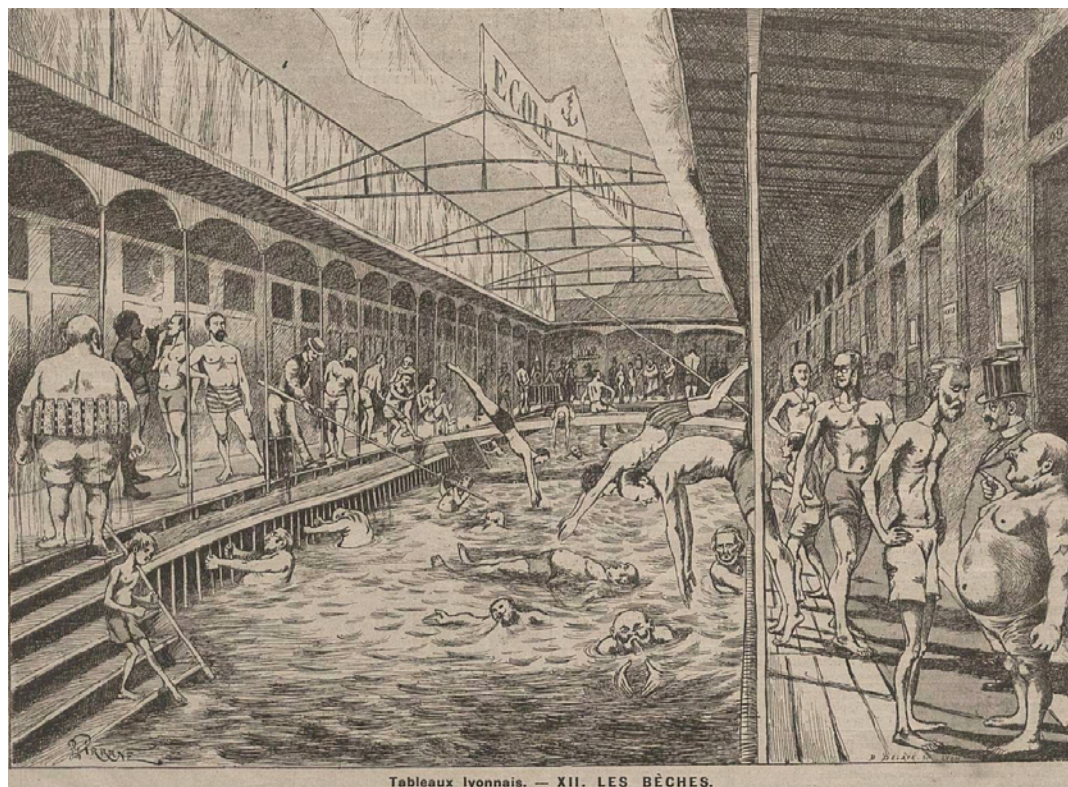
temps, comme le prouvent les inscriptions latines relatives aux *Nautae* ? Mais que les mœurs ont changé ! Dans le temps où on aimait à guerroyer, où les chevaliers faisaient des tournois dans nos rues, la large plaine liquide que représente la surface de la Saône était un beau champ de manœuvre : Henri II a assisté à de véritables combats de galères ; il était avec la Cour sur un bateau « le Bucentaure » splendidement décoré. Cent bateliers ont figuré dans les escadres qui ont évolué sous les yeux des ducs de Bourgogne et de Berry ; les princes étaient à des fenêtres préparées chez les religieux de Saint-Antoine, sur la rive gauche de la Saône, dans ce vaste couvent compris entre la rue Mercière et le quai. Le plus souvent, des naumachies moins compliquées, et de simples promenades charmaient les princes pendant leur séjour. Toutes les narrations pendant trois siècles parlent de ces fêtes nautiques, décrivent le luxe déployé dans la décoration des galères, dans le costume des équipages qui sont recrutés et exercés avec soin par avance, dans l'organisation des flottilles. Les comptes de dépenses viennent à l'appui. Pour ces occasions exceptionnelles, on se procurait de grands bateaux qui venaient de Condrieu et même d'Avignon ; mais les mariniers se trouvaient facilement à Lyon. L'existence d'une « maîtrise des ports », chargée de surveiller la navigation et les ponts depuis Thoissey sur la Saône jusqu'à Chavanay sur le Rhône, et l'animation des nombreux ports échelonnés sur les rives de la Saône dans l'intérieur de la ville, attestent la prospérité de notre batellerie. Que la Saône, encore au commencement du XIXe siècle était vivante, sillonnée de « pennelles », de « sapins », de « savoyards », de « çhenards » et de « bêches » ! Les bateaux à vapeur et les chemins de fer, ont modifié complètement les conditions des transports. La prospérité de la batellerie a décliné, et, avec elle, le succès des joutes qui, abandonnées par le grand public, ont perdu leur vitalité et leur entrain. [...] Quelles joyeuses acclamations accompagnent les gondoles, pompeusement parées, sur lesquelles apparaissent le pape Pie VII en 1805, la duchesse d'Angoulême, puis le comte d'Artois en 1814 ! Des milliers d'embarcations

pavoisées sillonnent la rivière et accompagnent les gondoles ; des voitures encombrant les rives ; une foule avide d'émotions et vibrante se répand sur les coteaux dans les jardins, les vignes et les bois : c'est par une belle journée ensoleillée un spectacle féerique au milieu d'un décor merveilleux [...].» (PARISET E. 1897, pp. 384-388).

Contrairement à la fête, le loisir ne dépend pas nécessairement d'un temps collectif. Si les deux sont proches dans les activités qu'ils peuvent occasionner, les loisirs renvoient à un moment de détente que l'on s'accorde, alors que la fête est une réponse à une sollicitation proposée par un organisateur, généralement lors d'une occasion précise (date symbolique, visite particulière, commémoration, etc.). Cette distinction peut paraître inutile, il n'en est rien. En montrant que les fleuves sont un lieu de loisirs en plus d'être un lieu de fête, on veut démontrer qu'ils sont un lieu vivant toute l'année, indépendamment des manifestations que peuvent y organiser les édiles. Ainsi outre lors des temps collectifs et partagés par la population, les fleuves sont d'attractifs lieux de promenade (voir les descriptions dans CHAMBET 1853 , p. 41sq et celles citées dans VETTORELLO et VIGNAU 2010, p. 52). Par ailleurs, il s'y déroule de nombreuses activités. On sait que l'on nage dans la Saône depuis le Moyen-Âge et, même, qu'une école ouvrit ses portes en 1700 (?), à la hauteur du pont du change, d'où il arrive aux gones de plonger. Au 19^e siècle, les établissements de bains se multiplient :

«Voici le temps où les amateurs de bains froids sont dans la jubilation. **C'est en foule qu'ils courent à l'école de natation, aux bèches, pour appeler par**

leur nom du cru ces longs bateaux qui s'alignent le long du Rhône et dont l'un, de glorieux souvenir, les *bains de Marmet*, a disparu emporté par le courant du fleuve. — **On sait que les bons nageurs ne sont pas rares à Lyon, où une veille tradition veut que « tout bon Lyonnais sache nager avant de savoir lire. »** — *Les Marmet le borgne, di Bel-Œil, Bocacut, Pied-fin, Quatre-sous* ont longtemps soutenu cette réputation locale. — Autrefois on se baignait en pleine Saône ; on pouvait plonger du haut du pont de Pierre, avec un si complet laisser-aller qu'en 1740 il fut rendu, par le Procureur du roi, une ordonnance où il était défendu « de se baigner nu dans l'intérieur de la ville sous peine de 150 francs d'amende ». — Aujourd'hui les bèches, bien closes,



Tableaux lyonnais. — XII. LES BÈCHES.

mettent les baigneurs à l'abri des regards indiscrets ! c'est là, Mesdames, qu'on peut voir *faire la planche, piquer des têtes et tirer la coupe* les hommes les plus graves et les plus prestigieux. — Ils ont consenti à *se vêtir* du caleçon égalitaire et tous, gras ou maigres, petits ou grands étalent leurs jambes et leurs pectoraux d'une esthétique ne rappelant en rien les purs contours des statues grecques. » (*Le Progrès illustré*, 12 juin 1892)

La pêche de loisir s'y pratique également depuis longtemps. Les jeux d'eau sont nombreux : joutes, courses de canard, mat de cocagne sur l'eau, jeu du tonneau, etc. Ainsi :

« Les grèves et la rivière sont donc des lieux de promenade. On y vient aux nouvelles venues par le coche d'eau. On y organise des courses de chevaux, des fêtes, des joutes, des processions, des entrées royales. **Espace ouvert, l'eau est aussi un espace de liberté où les débitants de boisson et les bateleurs sont tolérés.** Cette tolérance semble s'étendre à des bateaux du même nom. Aux limites de la ville, notamment au sud d'Ainay, les grèves découvertes deviennent des espaces ludiques et même permissifs où le lieutenant de police Perrichon voit "avec indignation l'impudente licence que se donne une jeunesse populaire, en usant du bain de la rivière plutôt par esprit de libertinage que pour l'intérêt de la santé". Cet avis péremptoire assorti d'une menace de confiscation vestimentaire date de 1740. Il sera si souvent renouvelé par la suite, qu'il ne semble pas avoir eu grand effet. » (BETHÉMONT, PELLETIER 1990, p. 301)

Espace de loisir, mais aussi espace de vie. Ainsi le *Dictionnaire historique de Lyon* décrit-il les berges et le Rhône qui :

« [...] fut, pendant des siècles, ainsi que sa consœur la rivière Saône, un véritable cordon ombilical de la cité, à la belle époque de la navigation fluviale. Là, tout au long de la multitude de ports scandant le fil de l'eau, arrivaient et partaient des marchandises, débarquaient et embarquaient des voyageurs,

accostaient les bateaux, ceux du temps du halage comme ceux de temps de la vapeur, à commencer par les fameux bateaux-mouches. Là traversaient les petites « bèches » et les guère plus grands bacs à traile. Là étaient amarrés les bains, les plattes, les bâchuts — bateaux amarrés, destinés à conserver le poisson vivant — et autres pontons. Là s'agitait tout un monde de visiteurs pressés, de portefaix musclés, de flâneurs désœuvrés. Là aussi, s'affairaient les artisans réparant inlassablement bateaux ou filets de pêche et, pendant les beaux jours, s'installaient les matelassiers avec leur machine à carder [...] Là, enfin, les petits « gones » jouaient aux billes et les grands jouaient aux boules. A la « lyonnaise », évidemment ! Puis tout cela disparaît à l'ère du tout-automobile et du béton pradélien. » (2007, pp. 135-136)

Incontestablement, c'est bien sur cette représentation, brossée ici de manière assez lyrique, que s'appuie la réactivation du lien contemporain avec le fleuve : retrouver, *via* de nouveaux aménagements, des « valeurs » d'urbanité fluviale même s'il ne s'agit aujourd'hui que de loisirs. Ainsi, l'imaginaire puise à une « *géographie sentimentale* » telle que décrite par Bernard Clavel par exemple (voir CLAVEL 1984, pp. 108), lorsque la « [...] *la ville vivait avec ses fleuves.* » (PELLETIER, DELFANTE (Dir) 2004, p. 22)

« Une nouvelle valeur, s'appuyant sur des contenus essentiellement culturels (symboliques, perceptifs, récréatifs...), est ainsi reconnue à l'eau urbaine. On (re)découvre "la joie simple du canut allant, avec sa fenotte et ses gones savourer un fromage blanc à l'île Barbe", le plaisir de la flânerie ou des jeux de boules au bord de l'eau, le monde complexe de connivences cachées et de résonances harmoniques qui existe entre l'homme et l'eau, le monde des eaux ayant toujours trouvé dans l'esprit humain une résonance non utilitaire d'une richesse extrême (Bachelard, 1942). Bref, on (re)découvre les caractères de bien collectif du fleuve urbain, c'est-à-dire de

bien non susceptible d'appropriation privée et dispensant ses services simultanément de façon indivisible pour tous. Longtemps confiné presque exclusivement dans ses aspects de bien individualisable, soumis à la logique de gestion privée et source de richesses matérielles - productions agricoles, industrielles, trafic - susceptibles de procurer des profits immédiats, il devient source de richesses immatérielles et de satisfactions biologiques ou esthétiques et, en tant que tel, doit participer au bien-être des citoyens, devenir "un élément essentiel de la qualité de vie et de la ville". Mettre en valeur les espaces fluviaux de la ville relève dès lors de l'intérêt général. » (GERARDOT, § 7)

Ill1 : « Fête des Merveilles à la Mort qui trompe, vue imaginaire de la fête à la fin du moyen-âge. Lithographie. A. A. Gaillard, éditeurs Girard et Guyet, 19^e s., Inv. 48.194 », Lyon paléochrétien, Musée Gadagne
Ill2 : Les bèches, illustration parue dans *Le Progrès illustré*, 12 juin 1892.

Joutes : le fleuve approprié

Les joutes nautiques sont un sport ancien, déjà pratiqué dans l'Antiquité grecque et latine. La tradition veut que la Saône ait accueilli des joutes depuis le Moyen-Âge. « *Le plus ancien document de l'époque post-latine fait état d'un tournoi de joutes à Lyon, le 2 juin 1177. On commémore le millénaire des martyrs chrétiens de Lyon et de Vienne. D'autres sources signalent qu'en 1175 on joute pour la Fête des Merveilles en face du rocher qu'on nommait Pierre-Bénite. Les documents sont rares et permettent seulement de dire que la joute était pratiquée* » (Les joutes nautiques en Rhône-Alpes, 2010, np). Ce sport se popularise à partir du 16^e siècle, et jusqu'au 18^e, des tournois sont organisés pour toutes les occasions importantes, notamment lors des entrées royales ou des visites comme celles de Anne de Bretagne en 1507, de François 1er en 1536 ou de Henri II et Catherine de Médicis. Pour cette occasion : « *Les souverains et toute la cour placés sur des gondoles vis-à-vis du couvent des Célestins prirent plaisir aux combats navals et aux joutes* » (Les joutes nautiques en Rhône-Alpes, 2010, np). Au 19^e siècles, les joutes « à la lyonnaise » qui s'étendent sur le Rhône et la Saône sont à ce point très populaires qu'on en organise sur le lac du parc de la Tête d'Or à l'occasion de l'Exposition de 1896, pour rappeler « *l'ancien jeu des rives de nos fleuves* » (Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, jeudi 12 juillet 1894, p. 5). Les compétitions, trop rares au dire des amateurs, en plus d'être annoncées dans les journaux de l'époque y sont également commentées et l'on détaille les différentes passes, comme on le ferait aujourd'hui pour un match de football.

« Du Pont du Change au Pont d'Ainay.

Les quais sont noirs de monde. C'est le 14 juillet, on dit adieu aux soucis, adieu au travail, on renvoie au lendemain les affaires sérieuses, et après un bon dîner arrosé d'excellent vin, bu à la santé de la République, tous se pressent sur les quais. **Ce n'est pas tous les jours, en effet, que nous avons des régates à Lyon, j'allais dire à domicile ; il faut en profiter. Tout le monde se coudoie, le long des quais. Les régates sont égalitaires, la fraternité règne dans son plein. Tous se transmettent leurs réflexions sur la course. Les inévitables loustics égaient les groupes par leurs idées saugrenues. Les régates sont finies ; et leur attrait a été si puissant sur la foule, que les heures ont passé, et qu'il faut déjà se préoccuper**



III1

de se réserver une bonne place pour le feu d'artifice. Allons, il faut se dépêcher. Et alors commence une débandade en masse. Tout le monde se bouscule, mais sans animosité, sans colère. Rien qu'une bonne et franche gaité. » (J. Hirnet, *Lyon Sport*, 22 juillet, 1899)

Les joutes témoignent d'un lien fort avec le fleuve. Elles sont surtout pratiquées par des « habitués » du fleuve, notamment pêcheurs, sauveteurs et mariniers, ces ribayriers qui travaillent sur l'eau et parfois y vivent (voir ROSSIAUD 2007, p. 298).

« Des sociétés se forment. Il s'agit d'abord de mariniers qui se groupent pour porter secours aux riverains lors des fréquentes crues du fleuve. A Lyon, en 1807, se crée, sous l'égide du maire Nicolas Fay de Sathonay, la fameuse Société des Trente-Trois. Le sentiment d'appartenance à leur groupe était si fort pour eux qu'ils décidèrent de se faire enterrer ensemble au cimetière de Loyasse. Peu à peu les sociétés de joutes se multiplient dans la cité comme dans d'autres villes du bas-Rhône. [...] Les sociétés de sauvetage et de joutes extrêmement nombreuses, en particulier dans la vallée du Rhône, jouissent d'un prestige justifié car elles interviennent immédiatement lors des fréquentes inondations et noyades qui marquent les quartiers de Vaise, Serin, La Mulatière, Oullins, Givors... La Compagnie maritime de sauvetage, fondée en 1864, tout comme les sociétés de joutes (par exemple La Renaissance de St-Georges) est composée de mariniers, de maîtres de platte, de journaliers et d'ouvriers qui donnent l'exemple de la force et du courage mis au service de l'entraide et de la solidarité. L'attachement au fleuve a été suffisamment fort pour que l'on ne compte pas moins de 32 créations de sociétés de sauvetage sur le seul département du Rhône avant 1914. » (Les joutes nautiques en Rhône-Alpes, 2010, np)

Ce sport reflète ainsi un imaginaire complexe qui marque la relation au fleuve de l'homme qui vit du fleuve. Les joutes reflètent l'art du marinier et le marinier est un homme essentiel à Lyon parce que le

fleuve y est présent et nécessaire. C'est la force de ce lien qui fait écrire à Pariset en 1897, qu'« *il ne peut pas ne pas exister de joueurs à Lyon* » (p. 386) et d'expliquer :

« Il y a en effet, encore aujourd'hui, une Société de joueurs [...]. Chaque, année, soit sur la rive droite, à Vaise, soit sur la rive gauche à Serin, un rectangle est tracé sur la surface, de la Saône à l'aide de troncs de sapins flottants. Dans ce champ ainsi limité, des adeptes du noble jeu, la lance au poing et la targe à la poitrine, combattent vaillamment. Mais, le divertissement est local, comme tous les autres jeux qui animent parfois les différents quartiers de la ville. La dernière grande joute publique, inscrite dans les programmes des réceptions solennelles, est celle qui fut offerte, en 1843, au duc et à la duchesse de Nemours. Le spectacle nautique pour lequel aujourd'hui le public se passionne, c'est la « régates ». Il a déjà figuré une fois dans le programme, en 1850, lors de la réception du prince président Louis-Napoléon. **Mais cette lutte entre les « skifs », les « yoles », les « périssaires », embarcations légères qui volent sur l'onde sous l'impulsion d'un, de deux, de trois ou de quatre des rameurs, est un sport pour des amateurs appartenant à des Sociétés qui cherchent leurs distractions dans l'exercice de l'aviron ; les vrais mariniers n'y prennent pas part.** » (PARISET 1897, p. 386)

Ill1 : Les joueurs de La société de sauvetage et de joute de Givors, source : *Lyon Sport*, 27 août 1898

Navigation fluviale

L'imaginaire des fleuves est incontestablement lié à l'ouverture sur le monde qu'ils représentent. A l'époque romaine, « *l'axe Rhône-Mer du Nord avec ses ramifications multiples constituait le plus important réseau d'échanges du monde romain, quand il connut son plein épanouissement* » (CHRISTOL, FICHES 1999, p. 141). Le trafic suit les cours de la Saône et du Rhône, le long desquels remontent les marchandises depuis la méditerranée. Lyon constitue « *un véritable port intérieur, à la fois de transit et de déchargement pour les marchandises, de destination ou de transfert pour les voyageurs tant civils que militaires* » (Dictionnaire historique de Lyon, 2007, p. 898). Au premier rang se trouvent les nautes de Saône et du Rhône, puissante corporation de bateliers, dont le siège est à Lyon.

« Dès l'époque romaine, en effet, le commerce à grande distance atteint un développement maximum grâce à l'utilisation des voies fluviales et à l'essor d'une puissante corporation de bateliers ou nautes, tant sur la Saône que le Rhône. Ces entrepreneurs de transport assurent l'acheminement de marchandises par voie d'eau ou terrestre d'un bassin fluvial à un autre. Ainsi, les romains construisent la ville pour contrôler le grand axe nord-sud de l'Empire, de la Méditerranée au Rhin. Dans le Vieux Lyon actuel, près du quartier Saint-Paul, on a retrouvé les traces d'un port avec des magasins et un phare. [...] Dès cette époque, le commerce assure la prospérité de la ville : commerce des vins, des pierres et autres échanges entre l'Orient ou Rome et les Gaules [...] Ainsi, à l'occasion de la réalisation du parking souterrain de Saint Georges, plusieurs embarcations romaines ont été exhumées. Fabriquées en chêne et sapin, assemblées sans cheville, elles datent vraisemblablement

du Ier et IIe siècles de notre ère. » (Lyon, occupation humaine des bords de Saône, nd, np)

Ainsi, le Rhône ou la Saône portent-ils cette représentation de « *grand chemin qui marche* » selon une expression de Vauban, aussi bien vers le sud et la méditerranée que vers le nord et Paris. Mais les eaux ne sont pas les seules occupées. Les bateaux, avant la vapeur, sont en effet tirés par des attelages de chevaux, parfois jusqu'à 30, qui remontent les berges le long des chemins de halage. A Lyon, là où les berges sont trop étroites, des modères montent à bord des navires et en tirant sur des câbles fixés aux ponts et aux quais, leur font remonter le courant. Cette précision est d'importance si on veut se faire une idée de l'activité qui règne autour des fleuves.

« Le Rhône, ce fleuve majestueux et puissant, cette grande voie mobile qui emporte marchandises et voyageurs avec une si fabuleuse rapidité, le Rhône, vaincu par la vapeur, est devenu de plus en plus l'utile esclave de nos affaires et de nos plaisirs. En vérité, en assistant, sur nos quais, au grand mouvement de navigation qui s'y déploie ; en admirant, aux jours de fête, tous ces steamers pavoiser, on est forcé de faire remonter jusqu'à notre



ville le golfe de Lyon, éloigné de cent lieues il y a vingt ans à peine.» (PARISEL 1840, p. 408)

Les fleuves sont chargés d'un trafic dense et animés d'une importante vie économique :

« A la Révolution, le trafic de la vallée du Rhône est ainsi assuré aux trois quarts par le fleuve, parcouru chaque année par près de quatre mille bateaux qui transportent environ deux cent cinquante mille tonnes de marchandises et quatre-vingt mille voyageurs.» (Dictionnaire historique de Lyon, 2007, p. 898)

La navigation fluviale subit un bouleversement avec l'arrivée de la vapeur. Les fleuves ne sont plus seulement un lien vers l'extérieur, ils sont aussi les lieux d'expérimentation. Ainsi la population s'enthousiasme-t-elle pour les essais qu'on y fait. Ce fut le cas pour l'un des tous premiers bateau à vapeur au monde, le pyroscaphe, invention du marquis Jouffroy d'Albans, qui remonta la Saône jusqu'à l'Île Barbe en 1783, provoquant par la suite un fort sentiment de fierté nationale :

«Mais le véritable inventeur est bien M. le marquis Claude-François-Dorothee Jouffroy d'Albans, qui, entravé par les circonstances, par les refus ministériels et par les embarras pécuniaires, n'a pu, dès le principe, donner à son invention tous les développements, toute l'application désirables. **C'est bien lui qui a fourni les premiers instruments de l'un des plus beaux triomphes de l'homme sur les éléments; c'est à son nom qu'il est juste d'en rapporter la gloire. Il ne faut pas que les Français se laissent toujours dépouiller de la priorité de leurs conceptions immortelles ; et pourquoi abandonnerions-nous à l'Amérique ou à l'Angleterre le mérite d'un grand bienfait social, le mérite de cette découverte de la science qui ne connaît ni limites dans le temps, ni bornes dans l'espoir, ni obstacles dans les**

tempêtes, que les peuples s'approprient à l'envie, que l'humanité tout entière accepte avec amour [...].» (DUMAS 1884, p. 265)

La fin du 18^e siècle et le début du 19^e sont ainsi marqués par l'essor de la vapeur. En 1829, le *Pionnier* est le premier bateau commercial à vapeur à prendre du service. Les essais pour améliorer les chaudières ont lieu régulièrement, tandis que les compagnies navales et les chantiers de construction se multiplient à Vaise et Gerland, et que deux gares d'eaux sont ouvertes, dont une à Perrache où se fait la liaison avec le rail. Dans les années 1830, les trois quarts du transport lyonnais passent sur les fleuves. Malgré cette révolution, la navigation fluviale aura du mal à survivre à la concurrence du rail. Dès les années 1850, elle périclité, aussi bien pour le transport de passagers que pour le fret (COMBE, ESCUDIE, PAYEN, p. 395).



«Jusqu'au début des années 1830, le transport des marchandises s'effectuait surtout sur les célèbres savoyardes, barques en sapin de forme allongée et à fond plat, qui nécessitaient la présence de plusieurs hommes et un attelage de 30 à 40 chevaux pour le halage d'un convoi. Au cours des années 1830, la navigation à vapeur se développa et plusieurs compagnies furent créées : parmi elles, figuraient l'entreprise des Aigles, les sociétés des Sirius et des Grappins, l'entreprise familiale des Bonnardel. Après une concurrence «aveugle et brutale» qui entraîna la quasi disparition des savoyardes, ces compagnies durent affronter la lutte contre les chemins de fer. **L'achèvement des lignes Marseille-Avignon (1848), Avignon-Valence (1854) et Valence-Lyon (1855) précéda le déclin de la batellerie rhodanienne.** La première réaction des entreprises de navigation à vapeur fut la conclusion d'ententes et la constitution de nouvelles sociétés : dès 1855, six d'entre-elles fusionnèrent pour former la Compagnie Générale de la Navigation du Rhône; sept ans plus tard, celle-ci entreprit des négociations avec les frères Bonnardel qui, jusqu'alors, s'étaient «tenus à l'écart du mouvement». Une nouvelle société fut créée sous la raison sociale Compagnie générale de la Navigation. Cependant, ce mouvement de concentration ne suffit pas à freiner le déclin du transport fluvial : en 1856, sur le Rhône et la Saône, 96 bateaux à vapeur étaient en service, mais, au début des années 1870, 20 seulement circulaient sur les deux rivières. Le tonnage des marchandises transportées sur le Rhône a diminué de 50% de 1857 à 1870 : ainsi la batellerie, qui avait « à triompher de redoutables obstacles naturels, ne pouvait empêcher le succès de son rival. » (MERGER 1990, pp. 70-71)

Toutefois, certains besoins persistent, notamment ceux du transport de houille depuis les bassins stéphanois. Un service de transport est donc organisé depuis Givors, assuré par les remorqueurs. A partir de la fin du 19^e siècle, les aménagements du Rhône et les techniques nouvelles de construction navale facilitent les conditions de

transports, notamment grâce à la mise en place du plan Freycinet. Pourtant, après quelques années de concurrence avec le rail dont on peine à l'époque à anticiper le plein développement, c'est ce dernier qui s'impose. A partir de ce moment, les rivières perdront le rôle central qu'elles avaient joué depuis la constitution de la ville. Si elles conservent une place dans le transport de marchandises, notamment la houille, les voyageurs ont quitté fleuve et rivière (le service des bateaux-mouches s'arrête en 1913), ne les retrouvant que pour les croisières.



III3

« Bien que leur service ait été limité à la traversée de Lyon par la Saône, une attention est à accorder aux bateaux connus sous le nom de «mouches», dont l'importance historique est certaine. Apparus en 1863 à l'initiative du sieur Plasson, très engagé dans les affaires de navigations à Lyon, on sait que ce genre de bateaux

inspirera ceux choisis pour assurer le service de la Seine à Paris au moment de l'Exposition Universelle de 1867. Ce fut l'origine de la Cie des Bateaux-Omnibus, qui inaugura son activité le 14 avril 1867, sous la houlette de Plasson, avec ceux qui allaient rapidement devenir les «bateaux-mouches», nom qu'ils conservent aujourd'hui. Les vocables «mouches» et «bateaux-mouches» ont pour origine les chantiers lyonnais du quartier de la Mouche où ces bateaux furent construits, du moins pour certains d'entre eux.» (COMBE, ESCUDIE, PAYEN , p. 398)

Ill1 : Lyon - La Saône. Pont Mouton, vers 1910. Archives municipales de Lyon, 4FI_3285

Ill2 : Lyon, Quai Rambaud, port de la Compagnie de navigation. Archives municipales de Lyon, 4FI_3405

Ill3 : Lyon - La Saône et bateau-Mouche, vers 1906. Archives municipales de Lyon, 4FI_3307

Energie et industrie : les fleuves comme espace économique

« Face à l'espace contraint de la ville et à l'espace réservé des biens ecclésiastiques, la Saône constituait un axe majeur. **D'abord**

un axe économique jalonné par une série de ports en grève soigneusement répertoriés sur le plan scénographique de 1550 et séparés par des alignements de maisons qui s'ouvraient sur l'eau par des portes ou des arches batelières. Une iconographie

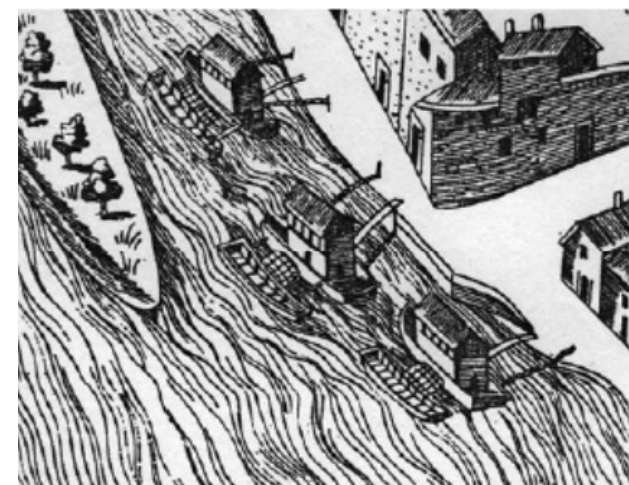
relativement abondante avec entre autres le panorama gravé par Cléric en 1718 et le tableau de Nisard daté de 1804, témoigne d'une activité intense. Sur les grèves dont certaines sont progressivement pavées ou aménagées en degrés, accostent des coches d'eau et des barques chargées de sable, de tonneaux, de pierres, de grains et de marchandises emballées. Fardiers, carrosses, chaises à porteurs et portefaix se fraient un chemin entre les entrepôts et les chantiers où on scie du bois, répare

des barques, fabrique des tonneaux, peigne du chanvre, étire des cordages. Des barques passent l'eau, des lavandières s'activent sur leurs "plattes". » (BETHMONT Jacques, PELLETIER Jean 1990, p. 301)



On l'a vu à plusieurs reprises, les fleuves ont joué un rôle économique de premier plan, rôle qu'ils tiennent encore en partie. Cette dimension économique du fleuve peut se résumer à trois fonctions principales : le transport — et tous les métiers qui y sont liés : halage, marinières, portefaix, etc. —, la production d'énergie et l'industrie. On notera dès à présent que la rationalisation de ces fonctions a conduit à produire une vision de la « *"fonctionnalisation" du Rhône et de la Saône à Lyon, marquée par la domestication et l'exploitation industrielle des fleuves* » (GERARDOT 2007, § 3). Dans l'imaginaire, la première de ces fonctions est liée à une représentation du Rhône et de la Saône qui est celle de l'ouverture, de la circulation, de l'ailleurs qu'on peut relier et qu'on a évoquée en parlant de la navigation fluviale. Les deux autres fonctions, renvoient à une autre dimension de l'imaginaire qui est celle de la puissance, voire de la toute puissance : « *la découverte de l'énergie hydraulique fut une des plus grandes avancées de l'humanité* » (VIOLLET 2005, p. 11).

Cette puissance hydraulique est d'abord employée pour actionner les moulins, qu'ils soient construits sur les berges où flottants. Les moulins-bateaux présentent en effet des avantages puisqu'il est possible de les déplacer pour les ajuster à divers paramètres : lieu de consommation ou de livraison des grains, variation de la hauteur et du débit de l'eau, etc. On en compte plusieurs



III1

sur le Rhône, comme on peut le voir sur le plan scénographique de la ville de Lyon de 1550.

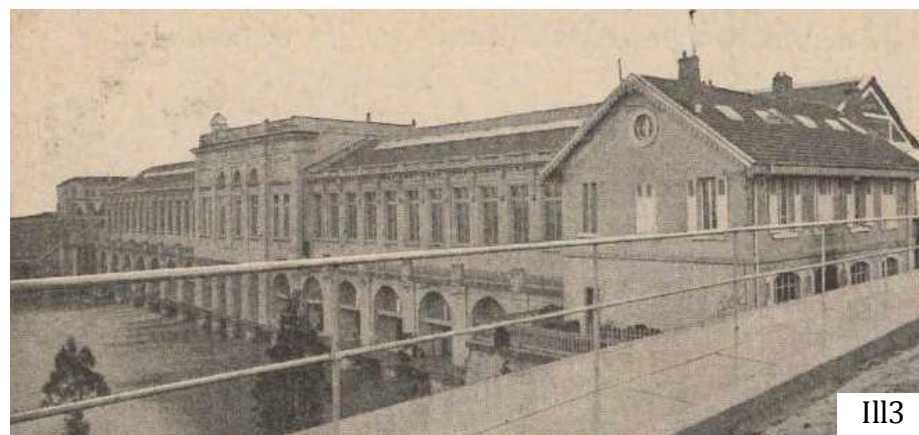
La force motrice sera également utilisée pour l'élévation de l'eau, de manière à pouvoir alimenter la ville en eau potable. Mais le grand tournant est celui du 19^e siècle. Il est en effet marqué par la maîtrise de l'électricité, produite par la Société des forces motrices du Rhône. Le lien est ainsi fait entre la « fée électricité » et la « force motrice » des eaux. Un article aujourd'hui étonnant, paru en 1894 dans *Lyon-exposition*, passe en revue les innombrables possibilités offertes par l'électricité :

« Les merveilles enfantées par l'électricité sont innombrables. [...] Bien mieux encore que lorsqu'elle transporte à des distances incalculables le son, la parole ou la pensée de l'homme, l'électricité fera apprécier les énormes bienfaits qu'il faut attendre de la science moderne, lorsqu'elle distribuera au domicile du travailleur l'eau, la lumière et la force motrice qui doit faire marcher sa machine. C'est ce qu'a bien compris la « Société des Forces motrices du Rhône » lorsqu'elle a entrepris de faire une distribution d'énergie électrique au moyen de la dérivation éclusée de Jonage. [...] Cette innovation amènera forcément la transformation du tissage à la main en tissage mécanique dans les ateliers de Lyon et de la banlieue. Les tisseurs, au lieu d'aller dans les usines à titre d'ouvriers, pourront alors travailler chez eux, avec leur famille, comme chef d'atelier [...] Nous venons de parler du tissage et des bienfaits que l'emploi de la force motrice doit rendre à cette industrie et à nos braves canuts dont elle est appelée à régénérer l'existence en leur rendant leur vie de famille qu'ils ont dû désertier pour l'atelier en commun, mais combien d'autres industries sont appelées à bénéficier de l'application à Lyon du nouveau système d'électricité [...]

[L'article cite alors les boulangers, les charcutiers, les bouchers, les marchands de comestibles, les serruriers, les tourneurs, etc. et

même les coiffeurs qui pourront électrifier leurs tondeuses !] Nous n'en sommes pas là, mais le temps n'est pas éloigné où nous pourrons nous servir à Lyon de la force motrice pour repasser notre linge, pour chauffer notre eau, [etc.]» (dimanche 1 avril 1894)

Autant de bienfaits et d'innovation qui justifient l'édification par la Société des Force motrices du Rhône d'un pavillon au Parc de la Tête d'Or pour l'Exposition universelle. Cette vision « utilitaire » des fleuves va entrer en opposition avec une vision plus ludique et conviviale de ceux-ci. Cet antagonisme des représentations va notamment se révéler dans la problématique contemporaine du



réaménagement des berges qui devra trouver un chemin d'équilibre entre une vision idéalisée du fleuve nature et osmotique et une vision fonctionnelle.

« [...], on (re)découvre les caractères de bien collectif du fleuve urbain, c'est-à-dire de bien non susceptible d'appropriation privée et dispensant ses services simultanément de façon indivisible pour tous. Longtemps confiné presque exclusivement dans ses aspects de bien individualisable, soumis à la logique de gestion privée et source de richesses matérielles - productions

agricoles, industrielles, trafic - susceptibles de procurer des profits immédiats, il devient source de richesses immatérielles et de satisfactions biologiques ou esthétiques et, en tant que tel, doit participer au bien-être des citoyens, devenir "un élément essentiel de la qualité de vie et de la ville". Mettre en valeur les espaces fluviaux de la ville relève dès lors de l'intérêt général. [...] Si symbolique soit-elle, cette affirmation n'occulte cependant pas la prégnance durable de valeurs héritées de la période dite de "fonctionnalisation industrielle" des fleuves, sur laquelle on tend pourtant à jeter l'anathème avec force. Loin de consacrer la primauté de l'être sur l'avoir appelée de ses vœux par R. Passet (1979), cette redéfinition de la connaissance que l'on a du fleuve en milieu urbain, de sa place et de son rôle, entérine, sous couvert d'un langage mobilisateur, la représentation du fleuve comme rente au service de la ville. Ainsi, la reconnaissance d'un intérêt général à prendre en compte ne signifie pas que les intérêts particuliers ne soient plus d'actualité: ceux-ci, longtemps dominants, ne font que s'estomper. "Les fleuves [ayant] toujours joué un rôle économique dans l'histoire de Lyon", l'économie du fleuve demeure ainsi une préoccupation importante de la "reconquête", comme en témoigne la troisième partie de la seconde mouture du Plan Bleu, consacrée aux fleuves comme supports de l'activité économique. De même, si une valeur intrinsèque semble désormais reconnue aux fleuves, ceux-ci demeurent avant tout perçus comme créateurs de valeur. La logique de rente subsisterait donc et ne ferait que s'élargir d'une conception étroite axée sur l'économie à une conception plus large où tous les enjeux urbains seraient pris en compte.» (GERARDOT 2007, §§ 7-8)

On voit ainsi s'opposer deux visions du fleuve. Bernard Clavel, pleurant la disparition du Rhône évoque ainsi « *l'or du Rhône* » qui a tué le fleuve de sa « *géographie sentimentale* » :

« L'or du Rhône est là, devant vous et devant moi. Il transpire, il fume, il vomit. Il obscurcie le ciel, il alourdit le vent, il colore ou décolore l'eau morte du canal. Il vous force à naviguer sur une nappe d'écume lie-de-vin, puis sur une boue putride, âcre et jaunâtre. De gueule nauséabonde en gueule répugnante, les bateaux vont qui ne peuvent même plus utiliser cette eau pour laver leur pont. En ces mêmes lieux, il y a vingt années, les marinières puisaient pour mouiller leur pastis. » (CLAVEL 1984, p. 112)

Ill1 : « Moulins-bateaux sur le Rhône à Lyon : détail d'une gravure de 1550 », dans VIOLLET 2005.

Ill2 : Villeurbanne-Cusset, Usine hydro-électrique de la Société des forces motrices du Rhône, vers 1919. Carte postale des Archives municipales du Rhône (détail).

Fleuve et ville : deux « forces » qui se composent

«Les fleuves soumettent-ils les villes qu'ils traversent ou inversement les villes impriment elles leur marque aux fleuves dont elles sont riveraines ? À y regarder de plus près, les liens entre ville et fleuve se révèlent complexes, car si la réalité géographique est plus ou moins permanente, la nature de la relation évolue selon des modes spécifiques pour rendre effective cette cohabitation. La métaphore du miroir, lorsqu'il s'agit d'évoquer ces deux entités, atteste de leur étroite coexistence et témoigne du fait que le fleuve est en mesure de nous raconter, à sa manière, la ville.» (BEAUCHENE, p. 5)

Certes, fleuve et ville sont deux « milieux » différents, obéissants à des développements souvent antagonistes, l'expansion urbaine n'ayant eu de cesse de contraindre l'expression naturelle des fleuves. Ainsi c'est un jeu de contraintes réciproques qui font à la fois la ville et les fleuves. Mais Bravard montre, contre cette représentation classique, que si l'extension urbaine contraint le fleuve, la transformation géomorphologique du fleuve au cours des temps induit une autre transformation de la ville.

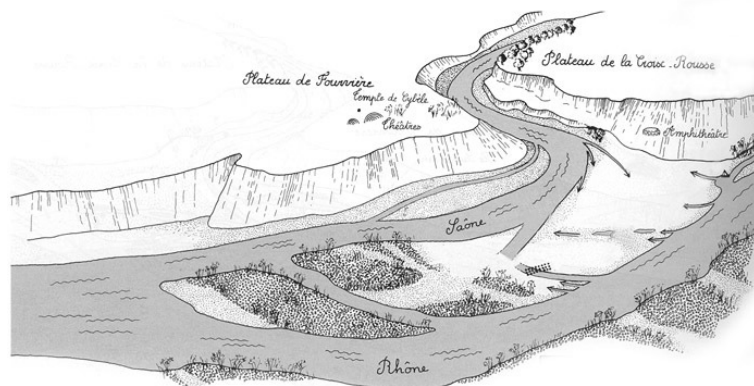
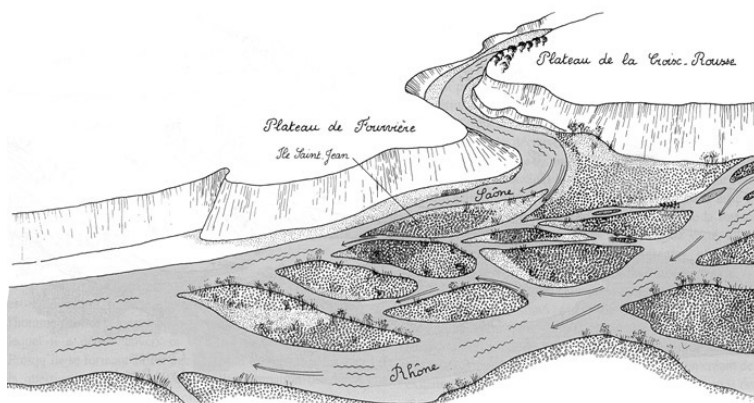
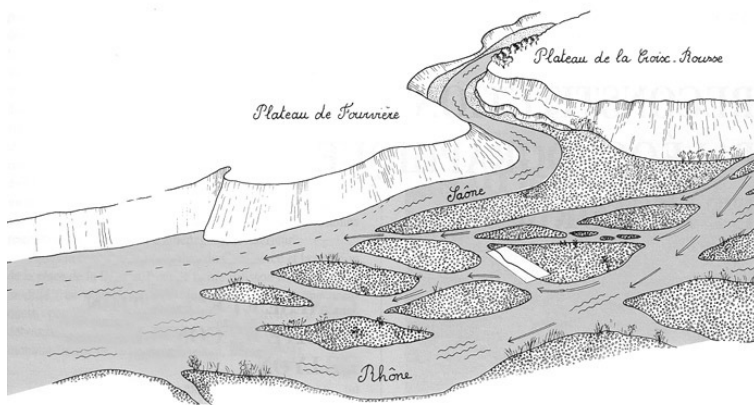
«L'approche contemporaine des cours d'eau en matière de gestion considère le paysage fluvial comme un donné issu de l'histoire urbanistique de la ville, celle-ci s'étant ajustée, au fil de son histoire, à des contraintes hydrologiques spécifiques. Le schéma retenu de manière générale est celui d'une pression croissante de la ville sur le corridor fluvial, l'espace de liberté de la rivière étant progressivement amputé de l'essentiel de sa surface au profit de voies de circulation, de quais et de murs-digues qui assurent une sécurité croissante à la cité. [...] Ce schéma, très largement partagé par les Historiens français, considère de fait le cours d'eau comme un donné (parfois un

«don»), un élément relativement immuable du cadre géographique auquel la ville s'est tant bien que mal adaptée et qu'elle a en général «dompté» ou «contrôlé» au terme d'un processus cumulatif de maîtrise. On voudrait proposer ici un changement d'échelle spatio-temporelle dans la façon de considérer le procès de «fabrique» de la ville. **L'hypothèse de départ que nous proposons est que les «vieilles» villes fluviales européennes se sont construites de manière complexe (non linéaire) en inter-relation avec une histoire hydro-morphologique non pas statique, mais plus ou moins dynamique selon les bassins versants et les organismes fluviaux qui les drainent. Dans cette hypothèse, le principe de diversité des fronts fluviaux ne serait pas l'histoire de leur intégration dans le tissu de la cité, mais l'ajustement complexe de celle-ci à un environnement fluvial en déséquilibre dynamique à l'échelle des deux derniers millénaires.** » (BRAVARD 2004, p. 18)

On sait par exemple que le style fluvial a changé au cours des âges, que des bras et des méandres ont pu exister, disparaître puis être de nouveau réactivés. Une partie des aménagements n'a donc pas seulement pour fonction de protéger la ville des débordements, mais doit contraindre le tracé des fleuves et éviter qu'ils ne changent à la faveur d'une crue. Ainsi les caprices des fleuves transforment la géographie :

«Lors des grandes crues, toute la plaine est un grand lac aux courants violents mais changeants. Lors de la décrue, les eaux ne retrouvent pas toujours les anciens lits souvent remplis pas les sables, la vase et les cailloux charriés en abondance. Les méandres se recourent, les tressent se déforment comme une chevelure dénouée en proie au vent et un nouveau paysage apparaît [...].» (PELLETIER 1988, p. 11)

L'histoire de la ville et de la relation aux fleuves doit ainsi prendre en compte cette double fonction :



« Mais les calamités de la nature sont comme les catastrophes politiques ; on les oublie aisément. Les leçons si vantées de l'histoire sont presque également perdues et pour les générations qui ont souffert et pour les générations qui ont pris la place. C'est ainsi que ceux qui ont entrepris de refaire la commune de la Guillotière, oublient les œuvres du Rhône aussi complètement que si ce fleuve n'existait pas. » Notre ville est menacée d'être tôt ou tard abandonnée par le Rhône ou envahie par ses eaux. **Les bancs de sable qui se forment successivement sur sa rive droite tendent sans cesse à ramener ce fleuve dans son ancien lit, au pied des Balmes viennoises, ou bien ils le forceront à se creuser un passage sur le territoire des Brotteaux et de la Guillotière. Une fois que son cours aura pris une nouvelle direction, que d'énormes dépenses ne faudra pas pour l'en faire changer et le ramener où il est.** Le lit de nos rivières, par l'effet des terres végétales, des cailloux et des sables que leurs courants entraînent, par la formation des alluvions, se trouvera un jour forcément déplacé, si on ne se hâte de le maintenir par un vaste endiguement » (BOITEL 1837, p. 16, citant M. Guerre, Premier Mémoire aux autorités publiques pour plusieurs propriétaires et habitants de la ville de la Guillotière, faubourg de Lyon. (Lyon, 1826, imprimerie de L. Perrin)).

Il est intéressant de citer le texte de Bravard se rapportant aux aménagements du 18^e siècle :

« Dès le XIII^e s., l'augmentation de la charge solide et du niveau des crues a créé une tendance à l'élargissement du Rhône, comme en témoigne la réponse des édiles, qui est l'allongement du pont médiéval de la Guillotière (Burnouf, 1991). Stade ultérieur, la métamorphose du Rhône (passage du style à méandres au style en tresses) est acquise au XVI^e s. à l'amont de la ville (Bravard, 1989); elle se traduit probablement par l'exhaussement des fonds du Rhône et de la Saône à la traversée de la ville (les

sédiments excédentaires entrant dans Lyon proviennent d'un affluent massif centralien de la Saône, l'Azergues, et de l'Ain, un affluent du Rhône). La presqu'île étant saturée, la construction d'un nouveau pont sur le Rhône par l'ingénieur Morand (1772-74) et la construction de quais inaugurent le développement d'un nouveau quartier, celui des Brotteaux, sur la rive gauche du Rhône. Or Lyon a été affecté par de graves inondations durant cette période, notamment en 1754, 1769, 1812 et 1825. **C'est dans cette époque de croissance urbaine et de péjoration hydro-climatique que se joue l'avenir du paysage fluvial de la ville. En effet, l'étalement et l'exhaussement de la bande active fluviale à l'approche de Lyon font peser la menace d'un changement de tracé qui éloignerait le fleuve des quais de la presqu'île où est assuré l'essentiel de la fonction commerciale et où est opérée l'évacuation des eaux usées.** Dans un premier temps, la digue de la tête d'Or (1759-69) inaugure la fixation du tracé du Rhône, puis son prolongement aval contraint le fleuve dans un espace réduit à une largeur de 400 à 500 m. La menace devient alors le contournement de la ligne de digues par l'Est. L'entrée de la plaine alluviale est alors fermée à l'amont par la levée de terre du Grand Camp (1836-39), mais celle-ci est rompue par la grande crue d'octobre 1840 (la crue du Rhône inonde la rive gauche et la presqu'île; après son retrait, la Saône, déborde à son tour et renverse le sens du courant dans la presqu'île). Refaite à l'identique, la levée du Grand Camp est simplement doublée par une digue sommaire reliant les forts de Lyon, ce qui signifie que les Ponts et Chaussées n'ont pas encore pris la mesure du danger; dans le même temps, et pour bien manifester que le véritable risque est celui d'une défluviation, des travaux sont réalisés pour provoquer un auto-creusement du lit du Rhône et fixer définitivement son talweg (1842-43). Signe qu'elle n'est pas prête à assurer une protection complète, la ville de Lyon achète aux Hospices civils de vastes terrains mal drainés pour aménager le Parc de la tête d'Or (1856-57), alors que les Hospices comptaient sur une digue

insubmersible et sur le remblaiement des terrains pour urbaniser la zone et en tirer un meilleur profit. Cette situation ne pouvait qu'être provisoire: en mai 1856, le débit du Rhône atteint plus de 4100 m³/s, soit une hauteur de 6,60 m au-dessus de l'étiage au pont Morand (Pardé, 1925), et les levées lâchent, provoquant de graves dégâts à plus de 1800 maisons construites en pisé (terre battue). La loi de 1858 permet de dégager le financement nécessaire à la construction de la «digue insubmersible des Brotteaux» (1857-59), capable de protéger Lyon contre une crue millénale (Bravard, 1987); cette digue et les quais urbains situés à l'aval sont ensuite doublés, du côté du fleuve, par une digue basse et un remblai dont les fonctions sont de bloquer l'érosion latérale et de protéger la ligne de défense contre l'inondation. **Quant aux berges de la Saône, déjà équipées de quais inclinés ou bâtis en marches d'escalier pour assurer la fonction de déchargement des bateaux, elles sont systématiquement réaménagées au XIXe siècle** (la première digue-quai est construite en 1538). **Des quais droits, empiétant sur la rivière, sont construits au bénéfice de la protection des quartiers riverains, alors que les fonctions économiques sont repoussées à l'amont (quartier de Vaise) et à l'aval de l'aval de la presqu'île (port Rambaud). La ville contemporaine occidentale hérite donc d'un paysage fluvial marqué par la rectitude des tracés et le calibrage du fleuve selon un gabarit étroit.** » (BRAVARD 2004, pp. 22- 23)

Mais ce n'est pas seulement le tracé des fleuves qui marque la ville, c'est également le sens de l'écoulement des eaux. Ainsi, le lien entre fleuve et ville n'est pas dicté uniquement par la géographie physique, mais également pas la géographie des fonctions humaines :

«Entre les deux fleuves, la presqu'île s'ordonne selon le fil du courant. **Vers l'amont, on puise l'eau en attendant de la pomper. Vers l'aval, les bouchers établis autour de l'Hotèl-Dieu déversent leur déchets.** Au sud d'Ainay enfin, les îlons

instables de la confluence seront progressivement rehaussés par des dépôts d'ordures et dévolus à des activités nuisibles ou insalubres, allant de la cuisson des briques aux premiers ateliers de teinturerie, lointaine préfiguration de l'actuel corridor de la chimie.» (BETHEMONT, PELLETIER 1990, p. 301)

Ill1: « Les unités morphologiques du site alluvial de Lyon. De haut en bas : à la fin du 1^{er} Âge du Fer, autour de notre ère et à la fin du 1^{er} siècle après Jésus-Christ », C. Arlaud *et al.*, 2000, modifié. Dans BRAVARD 2004, p. 20.

La ville aux deux fleuves

Lyon n'est pas seulement traversée par les fleuves, elle est posée en amont d'un confluent qui fait site. Cette situation particulière a marqué l'imaginaire de Lyon. Déjà, dans les allégories du Rhône et de la Saône, cette confluence est signifiante. La figure masculine du Rhône et celle, féminine, de la Saône suivent bien les caractéristiques traditionnelles de l'allégorie qui distinguent ainsi les eaux puissantes des eaux plus lentes (voir Dictionnaire historique de Lyon, 2007, p. 1208) — malgré le « rapide de la mort qui trompe », situé dans le défilé de Pierre-Size (voir PELLETIER 1988, p. 18). Mais cette complémentarité des sexes dans la représentation du fleuve et de la rivière a été largement exploitée. Ainsi :

«La personnification littéraire du Rhône et de la Saône pouvait aisément se transposer dans l'iconographie en raison de la tradition antique de la représentation des fleuves et des nymphes. **Figurer le Confluent de façon allégorique demandait un effort de composition mais combien facilité par la différence des genres, c'est déjà dire la différence des sexes !**» (BRUYERE 1990)

Ainsi Bruyère reprend-t-il, dans la littérature, les nombreux exemples de cet imaginaire qui marient les eaux du Rhône et de la Saône et fait du confluent le symbole d'une union dont procède la ville :

«Tant que durera le Confluent (l'union heureuse du Rhône et de la Saône), la prospérité de la ville de Lyon sera assurée. Les premiers jetons de la chambre de commerce de Lyon, créée le 20 juillet 1702, présentent sur l'avvers le Rhône et la Saône "se donnant la main et appuyés chacun sur une urne dont les eaux vont se mélanger." » (BRUYERE 1990)

Le confluent devient une métaphore de la conciliation, qui passe pour une vertu locale et dont les habitants de Lyon, fils du fleuve, sont naturellement dotés :

« Quel bonheur pour cette Ville de n'avoir jamais éprouvé que les avantages de l'union [...] »

Tout ne paroît-il pas en effet annoncer ici cette Union désirable, & ne dirait-on pas que la nature même y porte les Habitans fortunés de cette Ville par sa seule situation.

Deux Fleuves superbes & majestueux après avoir arrosé diverses Contrées venans mêler leurs Eaux aux pieds des Murs de cette Ville, pour ne faire plus q'un fleuve malgré l'extrême différence de leurs cours, ne semblent-ils pas nous apprendre quel est l'heureux caractere & la disposition naturelle de ceux qui en habitent les bords.» (Discours prononcé par Antoine Gaspard Boucher d'Argis (1708-1791), le 21 décembre 1730, à l'occasion des élections à l'échevinat, cité dans BRUYERE 1990)

Cette représentation d'hier n'est pas démentie aujourd'hui si on en juge par le glissement du vocabulaire. En effet, progressivement, au mot « confluent », c'est substitué celui de « confluence » pour désigner la jonction des eaux. On est ainsi passé d'un substantif appartenant au registre sémantique de la géographie pour adopter un autre substantif dont le sens métaphorique est aujourd'hui premier et qui se place cette fois dans le champs des valeurs de la « convergence », de la « rencontre ». N'était-ce donc pas l'emplacement symbolique idéal pour édifier un musée pluridisciplinaire des Sciences et des sociétés et qui se veut, précisément, un « *un lieu de rencontre* » (Musée des confluences : <http://www.museedesconfluences.fr/chantier/projet.html>) ?

On voit à quel point ces représentations sont structurantes pour le territoire. Les enjeux portés par le fleuve renvoient à des imaginaires bien ancrés, ce qui fait dire à Claire Gerardot que « *dans sa dimension symbolique, la "reconquête" du Rhône et de la Saône semble en effet propice à toutes sortes de constructions rhétoriques où le fleuve urbain reconquis, mythifié, devient prétexte à dire l'avènement d'une nouvelle identité urbaine, instrument de la construction d'une nouvelle conscience territoriale* » (GERARDOT 2004, p. 75). Et l'auteur de mettre en avant une représentation de la ville et de son rapport au fleuve qui en ferait, plus qu'une singularité, une véritable identité qui serait la « fluvialité » de la ville :

« Une image fréquemment produite consiste à faire d'une identité urbaine historique une identité urbaine naturelle. Dans le discours qui accompagne la "reconquête" des fleuves, Lyon s'impose ainsi comme la ville fluviale par essence : c'est la "ville aux deux fleuves", la "ville des ponts, des quais et des bas-ports", la "ville française la plus marquée par la présence de l'eau", bref, la ville de l'exception patrimoniale. Une ville qui a reçu un "don somptueux de la nature", un "don du ciel", une ville qui doit tout aux fleuves : son existence, sa prospérité, mais également sa réputation, son identité, un certain nombre de fêtes et de menus plaisirs, sa forme, sa structure, sa morphologie... » (GERARDOT 2004, p.80)

Pour Gerardot :

« **On est ici au principe même de la parole mythique** telle que l'a définie R. Barthes : non pas un concept, une idée ou un objet, mais **un système de communication, un mode de signification**, le mythe ne se définissant pas par l'objet de son message, mais par la façon dont il le professe (1957, p. 193). C'est une parole qui se définit par son intention (en l'occurrence, une parole qui impose la "fluvialité" lyonnaise) beaucoup plus que par sa lettre, mais en même temps, cette intention y est en quelque sorte

purifiée, éternisée : **les attributs fluviaux historiques de Lyon se figent en un considérant éternel destiné à fonder cette "fluvialité" lyonnaise** (p. 209). **C'est une parole qui transforme l'histoire en nature. Ce que le cas lyonnais fournit au mythe, c'est un réel historique, les relations d'une ville avec ses fleuves, produit historique de l'action humaine. Ce que le mythe restitue, c'est une image naturelle de ce réel, un tableau harmonieux où Lyon est ville fluviale par essence.** "Une prestidigitacion s'est opérée, qui a retourné le réel, l'a vidé de l'histoire et l'a rempli de nature, qui a retiré aux choses leur sens humain, de façon à leur faire signifier une insignifiance humaine". Evacuer le réel : telle est bien, selon R. Barthes, la fonction du mythe qui "est une parole dépolitisée" : c'est une parole qui a pour charge de fonder une intention historique en nature et en éternité, qui substitue à une causalité naturelle (s'il faut reconquérir les fleuves, c'est parce qu'ils ont un rôle à jouer dans l'avenir de la ville) une causalité artificielle, fautive, mais qui glisse en quelque sorte dans les fourgons de la Nature (il faut reconquérir les fleuves parce que c'est la nature même, l'essence de la ville qui est en jeu). Ce faisant, cette parole donne à l'objectif de " reconquête " une clarté qui n'est pas celle de l'explication, mais du constat. Car en abolissant la complexité des actes humains, en organisant un monde sans contradictions, étalé dans l'évidence, le mythe " fonde une clarté heureuse : les choses ont l'air de signifier toutes seules ". » (GERARDOT 2004, pp.80-81)

Ainsi se forge une représentation mythique des origines, où la relation « organique » de l'homme au fleuve aurait constitué un état de symbiose heureux, fondateur de la ville, de sa prospérité et de son identité :

« La première période, à l'instar – pour l'humanité – de l'Age d'or dans la tradition grecque ou de l'Eden dans la tradition biblique, symboliserait ainsi un état idéal que la ville de Lyon aurait connu dans le passé, mais qu'elle a perdu, un état antérieur à la

civilisation, à la transformation de la nature par le travail humain. Cet état de nature, les Lyonnais l'ont perdu, mais ils en gardent la nostalgie.» (GERARDOT 2004, p. 82)

Ces représentations sont le fruit d'une époque qui oublie le peu d'intérêt des premiers occupants du site pour le Rhône. C'est oublier aussi que le Rhône a beaucoup changé. Comme l'explique Bravard :

«Au Moyen-âge, le Rhône était bien différent de ce qu'il fut à l'époque moderne. Loin de présenter, comme le dépeint l'iconographie du XVIIIe et XIXe siècles un paysage formé de chenaux multiples, de bancs de galets, de brotteaux buissonnants, le Rhône déroulait paresseusement ses méandres entre Vaulx-en-Velin et la "balme" dauphinoise. [...] Ce n'est qu'au XIVe siècle qu'il est devenu le fleuve rapide et dangereux que l'on connaît, le transporteur de graviers, le destructeur de villages (Thil fut ruiné par les eaux au XVIe siècle et reconstruit sur son site actuel). La raison en est le changement climatique connu sous l'expression de Petit-âge Glaciaire depuis les travaux de l'historien E. Leroy-Ladurie (1968)» (2001, p. 11)

Ainsi, c'est un imaginaire bien différent qui a autrefois présidé à la lecture des fleuves et à l'organisation du territoire. A l'opposé de la conciliation, celui-ci occupe le registre des contraires. C'est d'abord la Saône qui attire les premiers occupants et qui est le « *premier marqueur de l'espace lyonnais* » (BENOIT 2001, p. 9). C'est la Saône qui offre ses ressources et constitue une voie de communication tandis que le Rhône et ses brotteaux sont alors infranchissables et que le fleuve sera longtemps une frontière, au propre comme au figuré. L'opposition est là, entre la Saône, trait d'union, et le Rhône, frontière. Entre la Saône au cours lent et le Rhône aux flots puissants. Certes, il arrive également que la Saône sorte de son lit et on est alors loin de la relation paisible qu'on suppose aux origines pour entrer dans un tableau plus contrasté. Il s'agit plutôt de « [...]

conditions difficiles si ce n'est décourageantes [... qui] constituaient une sorte de contrepartie à la situation de carrefour commandant les routes entre le nord (routes de Bourgogne et du Bourbonnais), l'est (routes de Savoie et d'Italie) et le midi (axe rhodanien) » (BETHEMONT, PELLETIER 1990, p. 300). Mais, le plus souvent, en marge de ces caprices, la rivière présente des atouts que n'a pas le fleuve. Ainsi Bethemont et Pelletier dressent-ils des descriptions très différentes des deux à l'époque médiévale :

«Face à l'espace contraint de la ville et à l'espace réservé des biens ecclésiastiques, la Saône constituait un axe majeur. D'abord un axe économique jalonné par une série de ports en grève soigneusement répertoriés sur le plan scénographique de 1550 et séparés par des alignements de maisons qui s'ouvraient sur l'eau par des portes ou des arches batelières. [...] Sur les grèves dont certaines sont progressivement pavées ou aménagées en degrés, accostent des coches d'eau et des barques chargées de sable, de tonneaux, de pierres, de grains et de marchandises emballées. Fardiers, carrosses, chaises à porteurs et portefaix se fraient un chemin entre les entrepôts et les chantiers où on scie du bois, répare des barques, fabrique des tonneaux, peigne du chanvre, étire des cordages. Des barques passent l'eau, des lavandières s'activent sur leurs "plattes". Cette activité est en soi un spectacle rendu encore plus attractif par la vivacité d'un air débarrassé des remugles urbains. Les grèves et la rivière sont donc des lieux de promenade. On y vient aux nouvelles venues par le coche d'eau. On y organise des courses de chevaux, des fêtes, des joutes, des processions, des entrées royales. Espace ouvert, l'eau est aussi un espace de liberté où les débitants de boisson et les bateleurs sont tolérés.» (1990, p. 301)

A l'inverse, le Rhône présente un visage bien différent :

« Face au chenal bien délimité et approprié de la Saône, le lit du Rhône fera longtemps figure d'espace marginal : trop de lônes indécises, de brotteaux, de vorgines impénétrables, de montées d'eau subites, de grèves instables. Quelques barques apportent tout de même des pierres, du bois et des fruits de Savoie. Sur la rive droite, des moulins utilisent la force du courant, mais leur gestion est un objet de souci constant : il faut les déplacer selon la hauteur des eaux, les écarter du chenal navigable et renforcer leurs amarres en cas de crue, ce qui n'empêche pas certains d'entre eux de dériver et de se fracasser sur les piles du pont. Même après son rattachement au royaume, la rive gauche jouera longtemps le rôle de frontière. En dehors de la petite enclave de Béchevelin, des auberges de la route d'Italie et de quelques jardins, elle restera longtemps quasi inoccupée, peu accessible, ouverte aux seuls chasseurs et pêcheurs, sorte d'espace interdit ou rêvé avant de devenir un espace d'évasion. » (*idem*, voir aussi ROSSIAUD 2007, p. 313)

Ainsi la lecture de l'espace urbain est-elle bien différente à l'époque.
« *L'histoire de Lyon s'est d'abord écrite au bord de Saône, avant que le franchissement du Rhône à la fin du XVIIIe siècle ne rééquilibre la ville plus à l'Est* » (BRAVARD 2001, p. 15).

Gagner sur l'eau

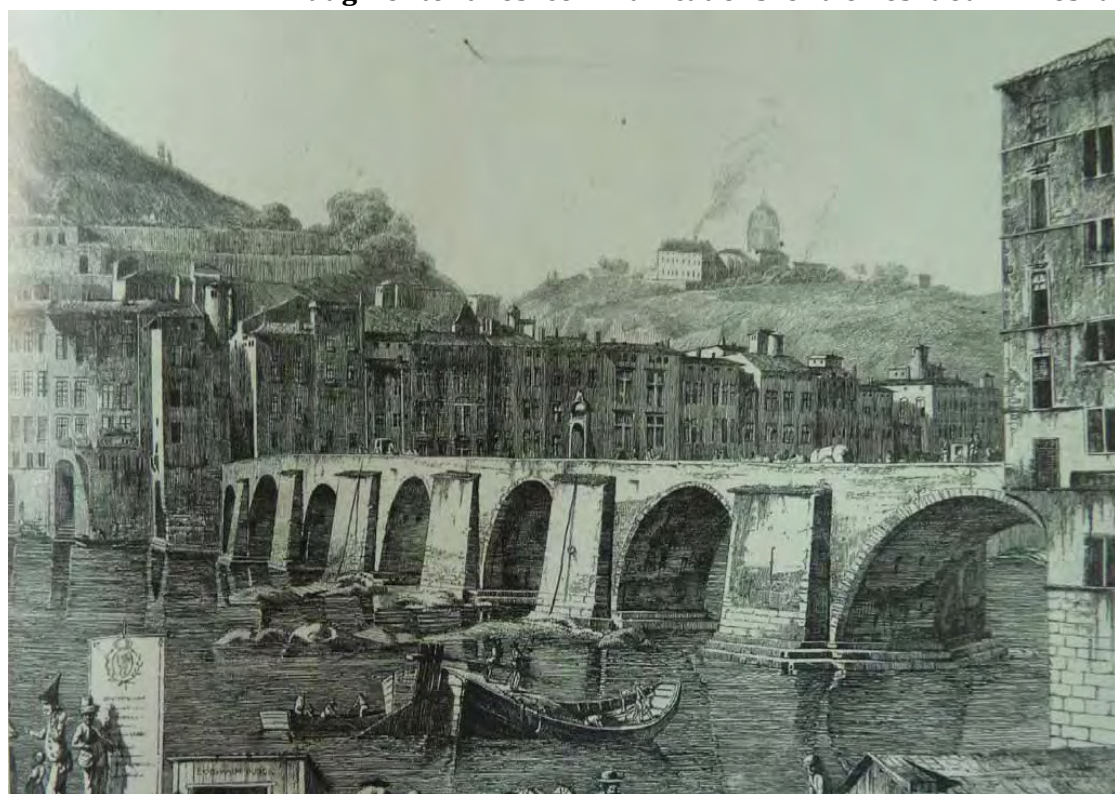
Partie des bords de Saône, l'urbanisation de l'agglomération s'est progressivement étendue, occupant d'abord la presqu'île avant de franchir le Rhône et de gagner sur les plaines est. Cette lente extension, qui s'opère sur plusieurs siècles, nécessite des travaux d'aménagements extrêmement importants et ambitieux qui témoignent d'une réelle maîtrise technique. Par ailleurs, celle-ci n'est pas simplement une avancée opérée sous la pression urbaine. Elle répond également à d'autres enjeux : brotteaux, lônes et marécages sont des lieux dangereux dont l'insalubrité a une incidence sur la santé des habitants, donnant notamment « la fièvre des marais » et des affections pulmonaires liées à l'humidité et aux brouillards. Dans l'imaginaire, le fleuve surtout, présente des aspects négatifs : obstacles, insécurité, maladies.

Gagner sur l'eau, c'est d'abord franchir l'obstacle pour unifier la multiplicité des espaces du territoire. Si l'on ne garde pas de trace d'éventuels points de l'époque romaine, on sait qu'il existe un pont sur la Saône, le pont du Change, édifié vers 1070, et un pont sur le Rhône, le pont de la Guillotière, construit au 11^e ou 12^e siècle, point de départ d'une longue histoire architecturale qui fait aujourd'hui de Lyon une ville qui compte de nombreux ponts. On ne reprendra pas ici l'histoire des ponts. Nous signalerons seulement quelques faits ayant marqué l'imaginaire de Lyon tant il est vrai que ces ouvrages d'arts sont des marqueurs de la ville. Jean Pelletier impute ainsi « la décadence de Lyon jusqu'au XI^e siècle [à] la

disparition de la facilité de passage » (1988, p. 29) et on peut lire sur la quatrième de couverture de l'ouvrage : « *Lyon, depuis les origines ville de confluent de deux cours d'eau majeurs est la cité des Ponts. Lorsqu'elle les perd, comme à l'époque barbare ou en 1944, elle est comme un corps exsangue car le sang n'y circule plus...* ».

De la même manière, on peut lire dans ce guide du 19^e siècle cette célébration de la ville qui insiste sur les ponts :

« La ville de Lyon, qui ne possédait, il y a trois siècles, que deux ponts, l'un sur le Rhône et l'autre sur la Saône, reçoit son principal embellissement de cette multitude de ponts, qui augmentent les communications entre les deux rives du



III1

Rhône et de la Saône, et facilitent la circulation d'une population dont l'accroissement n'aura pas de terme, si le commerce reprend son ancienne splendeur. 15 ponts existent sur la Saône, depuis l'Île-Barbe jusqu'à la Mulatière, et 10 sur le Rhône. Trois de ces ponts sont entièrement en pierre, cinq autres sont moitié en pierre et moitié en bois, fer ou fonte, et les autres en fil de fer. **Lyon est, après Paris, une des villes de l'Europe où l'on compte le plus grand nombre de ces édifices qui, s'élevant en même temps qu'une infinité d'autres constructions de luxe ou d'utilité, ajoutent à la splendeur de notre ville et la rendent digne de l'admiration des étrangers.** » (CHAMBET 1853, pp. 55-56)

On imagine facilement la place et l'importance que put avoir le pont de Saône dans l'espace public quand on se souvient qu'il est, jusqu'au milieu du 17^e siècle, le seul point de passage pour gagner la rive gauche de la Saône. Surmonté au fil des siècles de tours fortifiées pour contrôler le passage, de maisons de pierre agrémentées de balcons, décoré d'une statue de la Vierge, encombré de commerces, etc., ce pont est un lieu continuellement embouteillé. Ainsi :

« Le pont devient très vite un élément central de la vie des lyonnais, il est utilisé pour les fêtes et processions religieuses et consulaires comme la célèbre fête des merveilles, il accueille les feux de joie et d'artifices, les criées publiques et est un des lieux ordinaires des exécutions capitales ; le pilier de justice de l'archevêché y était fixé jusqu'en 1536, un gibet royal jusqu'en 1545. La disparition de ces deux installations n'empêche pas par ailleurs la présence de potences sous des formes plus légères et démontables. Le dernier condamné à y périr serait un jeune calviniste allemand, exécuté pour avoir brisé la croix qui se trouvait sur le pont en juillet 1627. Abondamment fréquenté le pont est aussi un lieu du

commerce lyonnais par la présence de nombreux marchands qui y installent des tables et étalages en permanence » (VETTORELLO et VIGNAU 2010, p. 23).

Quant au pont de la Guillotière, la problématique est toute autre, notamment parce que s'il est un point de franchissement du Rhône, il constitue également un poste frontière. S'il existait probablement un mode de passage plus ou moins fixe dès l'époque romaine, c'est aux frères pontifes que l'on doit la création d'un premier pont qui s'écroula en 1190 au passage des troupes partant pour la troisième croisade. Les travaux de reconstruction n'aboutirent pleinement que 360 ans plus tard ! On voit que :

« Bien que construite au confluent de la Saône et du Rhône, la ville de Lyon n'a pas accordé le même statut à ces deux éléments géographiques constituant son paysage. **Construire un pont sur la Saône permettant de donner une unité à la ville apparaît vite comme une nécessité** et est, nous l'avons vu, facilité par le site lui-même, **le pont de Saône reliant symboliquement et physiquement les deux rives.** Les habitants et les autorités n'accordent pas le même statut au fleuve dont le courant et les débordements violents font peur et dont on se méfie depuis la création de la cité. Ainsi ces rives sont-elles occupées par des remparts et les points d'accès au fleuve restreints. Il devient



naturellement une frontière et ce depuis l'époque romaine marquant la limite entre les provinces lyonnaise et bourbonnaise. Frontière physique, il marque une séparation politique et administrative qui ne disparaît pas avant la Révolution et qui se matérialise sur le pont lui-même par la présence d'une tour avec un pont levis. L'édification d'un pont pérenne, du fait des conditions techniques, est un véritable défi, une aventure qui va durer pendant quatre siècles. » (VETTORELLO et VIGNAU 2010, p. 28. Voir aussi PELLETIER Jean, DELFANTE Charles (Dir) 2004, pp. 14-15)

Gagner sur l'eau, c'est également combler les lînes, assécher les marécages et élever des digues, autant de travaux de génie civil qui vont transformer la ville comme la relation des Lyonnais à l'eau. Ces entreprises cherchent à assécher pour assainir et étendre l'espace disponible. Cela s'apparente à une conquête et à la domestication du milieu, où entrent en jeu deux éléments décisifs : l'innovation technique et l'audace entrepreneuriale.

« Une bonne partie du site de Villeurbanne apparaît ainsi comme gagnée sur d'anciens méandres recoupés de la rive gauche du Rhône (plan de 1847). Ce même plan trace très bien le site naturel initial du parc de la Tête d'Or fait d'une forêt alluviale et d'un "ancien lit du Rhône" ancêtre de l'actuel lac principal paysagé. Enfin, en aval du pont de la Guillotière, un autre ancien lit du Rhône sur l'emplacement des actuelles facultés enserme longtemps une "île Béchevelin" et des marais où l'on fixe le fort de la Vitriolerie. Toute la rive gauche du Rhône est, en effet, une conquête et une mise en défense contre le grand fleuve. Drainages, rehaussements, endiguements, comblements, ceintures de forts au finalités autant militaires qu'hydrauliques. Beaucoup de terrains de peu de valeur au départ où l'on installe de très grandes casernes comme celle de la Part Dieu qui apparaît bien isolée sur le plan de 1847 (casernes

d'artillerie). La même caserne est pleinement rejointe par l'urbanisation géométrique des "brotteaux" sur le plan de 1866 où apparaît aussi un plan du Parc de la Tête d'Or rappelant le Vésinet à l'ouest de Paris... » (MOTTET, nd, dp)

« Afin d'accroître la surface disponible pour les constructions nouvelles, plusieurs projets se mettent en place à partir de la moitié du XVIIIe siècle. Après avoir longtemps délaissé le Rhône, la ville se tourne vers lui pour conquérir de nouveaux terrains. Sous l'impulsion de Soufflot, on bâtit le quartier Saint-Clair en comblant une lîne du Rhône et au sud, entre Bellecour et le Rhône, les quais et leurs immeubles. Pour agrandir la Presqu'île, l'ingénieur Antoine Perrache repousse le confluent de plus de deux kilomètres au sud, laissant son nom au quartier gagné. Au nord-est, Antoine Morand souhaite coloniser le territoire des Brotteaux et bâtit un pont. La ville s'étend sur la rive gauche du Rhône dans une volonté de conquête et de défense contre le grand fleuve. Un mouvement accentué par la construction de nouveaux ponts (voir plus loin). La localisation des activités se modifie profondément. Les industries et ateliers se déplacent vers le nord de Vaise, les canuts quittent la Presqu'île et s'installent sur les pentes de la Croix Rousse. Les territoires proposés par Perrache et Morand sont utilisés notamment pour les activités industrielles attirées par les facilités de transport. Côté Saône et Vieux Lyon, en revanche, la situation change peu hormis la construction du Palais de Justice. Enfin dans la Presqu'île, les quais se construisent, des rénovations modifient le cœur médiéval, des rues rectilignes sont ouvertes. La physionomie de la ville change y compris sur le plan administratif avec l'annexion par décret présidentiel des faubourgs de la Croix-Rousse, de la Guillotière et de Vaise en 1852. » (Lyon, occupation humaine des bords de Saône, nd, np)

Si les Brotteaux connaissent un franc succès dans leur aménagement, paradoxalement, le quartier de Perrache qui a lui aussi bénéficié d'importants investissements, conserve une image négative :

« La ville utilise enfin les territoires que leur avaient proposés en vain Perrache et Morand et qui étaient presque vides en 1815. La municipalité, qui s'est rendue propriétaire des terrains en les rachetant à la compagnie Perrache, en assure le remblaiement grâce à Rambaud. Dès 1824, les terrains sont lotis (plan Lacroix-Laval) et vendus. Très rapidement l'utilisation de cet espace devient celle d'une sorte de délaissé où se localisent les prisons, les casernes et les activités industrielles indésirables en ville : productions chimiques et métallurgiques (locomotives de la compagnie Seguin). Ces activités sont attirées par les facilités de transport : une gare d'eau et surtout la liaison ferroviaire, la première en France entre Lyon et Saint-Etienne. » (PELLETIER, 20010, np)

Ill1 : Le pont du Change au milieu du 18^e siècle, collection particulière, reproduit dans VETTORELLO et VIGNAU 2010, p. 14

Ill2 : Le pont de la Guillotière vu de la rive droite au 18^e siècle (1760) reproduit dans *idem*, p. 26

Bibliographie

- Anonyme 1844 : « Des eaux d'Ecully et des eaux de Royes », *Revue du Lyonnais*, série 1, n°20, pp. 160-163
- BARILLON M. 1839 : « Sur les nouveaux projets pour donner des eaux à la ville de Lyon - Projet du canal de dérivation de l'Ain », *Revue du Lyonnais*, série 1, n°10 (1839), pp. 130-141.
- BETHEMONT Jacques, PELLETIER Jean 1990 : « Lyon et ses fleuves : des berges perdues aux quais retrouvés », *Revue de géographie de Lyon*. Vol. 65 n°4, pp. 300-307
- BEAUCHENE Stéphanie : « Les fleuves dans le processus de métropolisation de l'agglomération lyonnaise », Maison du fleuve Rhône, non daté, <http://goo.gl/0knE>
- BEAULIEU C. 1837 : *Histoire de Lyon depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, Lyon.
- BENOIT Bruno 2001 : « Les cours d'eau à Lyon : leur dimension identitaire contemporaine », *Lyon et les fleuves, les retrouvailles*, Cahiers Millénaire 3, n°25, <http://goo.gl/dZMm>
- BOITEL 1837 : « Inondation du Rhône et de la Saône à diverses époques », *Revue du Lyonnais*, série 1, n°5. pp. 1-16
- BOUGUERRA Mohamed Larbi 2003 : *Les batailles de l'eau: pour un bien commun de l'humanité*, Editions d'En bas
- BRAVARD Jean-Paul 2004 : « Le façonnement du paysage fluvial de Lyon : choix urbanistiques et héritages de l'histoire hydromorphologique », *Boletín de la A.G.E.*, n°3, pp. 17-32
- _____ 2001 : « Le Rhône Amont », « La Saône », dans *Lyon et les fleuves, les retrouvailles*, Cahiers Millénaire 3, n°25, <http://goo.gl/dZMm>
- BRUYERE Gérard 1990 : « Notes sur les ornements du plan de Lyon au XVIe siècle », 1&2, non paginé : 1 <http://goo.gl/cqbj> & 2 <http://goo.gl/ESCC>
- « Bulletin bibliographique : Rapport fait à la société de médecine de Lyon sur l'ouvrage de Monsieur le docteur Alph. Dupasquier, relatif aux eaux de source et aux eaux de rivière », *Revue du Lyonnais*, série 1, n°12, 1840.
- CHAMBET Charles Joseph 1853 : *Nouveau guide pittoresque de l'étranger à Lyon: panorama de la ville et d'une partie des ses environs, suivi d'un tableau de ses places, quais et rues, de ses établissements utiles, industriels, etc.*, Lyon
- CAULIER Brigitte 1990 : *L'eau et le sacré: les cultes thérapeutiques autour des fontaines en France*, Editions Beauchesne, Laval
- CHRISTOL Michel, FICHES Jean-Luc 1999 : « Le Rhône : batellerie et commerce dans l'Antiquité », *Gallia*, tome 56, pp. 141-155
- CLAVEL Bernard 1984 : *Je te cherche vieux Rhône*, Actes Sud.
- Dictionnaire historique de Lyon*, par Patrice Béghain, Bruno Benoit, Gérard Corneloup, Bruno Thévenon. Lyon, Stéphane Bachès, 2009
- DUMAS A. 1884 : « Premiers essais de bateaux à vapeur à Lyon », *Revue du Lyonnais*, série 1, n°19
- Eaux, fleuves et patrimoine*, Les Péniches du Val de Rhône, Grand Lyon, non daté, <http://goo.gl/EOfN>
- FRANGIN Claude 2007 : « Historique de l'eau à Lyon », sur le site de L'eau à Lyon, <http://goo.gl/ZoVR>
- FRIOUX Stéphane 2007 : « Combattre les maladies hydriques. La quête de l'eau pure en ville sous la IIIe République (techniques,

- expertises et politiques éditaires) », *Au fil de l'eau*, pré-publication en ligne, work in progress, Christele Ballut & Patrick Fournier (dir.)
- GARDES Gilbert 1975 : *L'art et l'eau à Lyon*, Thèse de doctorat, Université Lyon II.
- GERARDOT Claire 2004 : « Les élus lyonnais et leurs fleuves : une reconquête en question », *Géocarrefour*, vol. 79, 1, <http://goo.gl/M1qY>
- JACQUOT Alain 2003 : « Compagnie Générale des Eaux », *Flux* 2, n° 52-53, pp. 100-110, <http://goo.gl/si7W>
- JASKULKE Élisabeth 2002 : « Eau, symbolisme et religions », Les Actes du Festival international de géographie (FIG) : Religion et Géographie, non paginé, <http://goo.gl/RKbM>
- Joutes nautiques en Rhône-Alpes*, Point d'actu, Bibliothèque municipale de Lyon, 27/05/2010. Non paginé, <http://goo.gl/KKgQ>
- JOUBE M. A. 1852 : *Projet pour la distribution des eaux du Rhône*, Lyon. CR dans *Revue du Lyonnais*, série 2, n°4
- La rivière source d'inspiration*, Maison du fleuve Rhône, non daté, non paginé, <http://goo.gl/H0vu>
- Le fleuve se découvre*, 2007, Grand Lyon, Direction de la prospection et stratégie d'agglomération, non paginé, <http://goo.gl/qHNM>
- Lyon, occupation humaine des bords de Saône*, Maison du fleuve Rhône, non daté, non paginé, <http://goo.gl/124F>
- MAITRE Léon 1913 : « Les débuts du christianisme en Gaule : I. Les martyrs et les monuments témoins de leur culte; — II. Les coutumes et les mœurs religieuses », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 4, n°19, pp. 5-27
- DESBORDES-VALMORE Marceline 1843 , « Sur l'inondation de Lyon en 1840 », *Bouquet et prières*, Biblioteca Auhustana, http://www.hs-augsburg.de/~harsch/gallica/Chronologie/19siecle/Desbordes/des_pb01.html
- MERGER Michèle 1990 : « La concurrence rail-navigation intérieure en France 1850-1914 », *Histoire, économie et société*, 9e année, n°1. pp. 65-94
- Morand et la place Lyautey, *Point d'actu*, 2/10/2008 Bibliothèque Municipale de Lyon <http://goo.gl/Sc7W>
- MOTTET Gérard « Lyon, la carte et le site », non daté, site des Archives municipales de Lyon, <http://goo.gl/RjKW>
- PELLETIER Jean : « cartographies et modalités de l'inondation de 1856 », Les plans généraux de Lyon XVIe-XXe, Forma urbis, non daté, non paginé, site des Archives municipales de Lyon, <http://goo.gl/RjKW>
- _____ 1988 : *Les ponts de Lyon*, Horvath.
- _____ 2001 : Lyon au milieu du XVIe siècle: l'époque de la Renaissance, site de la Ville de Lyon, non paginé, <http://goo.gl/IIHR>
- _____ et DELFANTE Charles (Dir) 2004 : Atlas historique du Grand Lyon,
- PARISEL L. V. 1840 : « Mémoires sur la navigation à vapeur du Rhône », *Revue du Lyonnais*, série 1, n°11
- PARISEL E. 1897: « Souvenirs lyonnais, de 1496 à 1896 », *Revue du Lyonnais*, série 5, n°23
- POLERE Cédric 2008 : « Lyon : Genèse de l'intercommunalité et de l'idée d'agglomération avant 1969 », Millénaire3, <http://goo.gl/R9eL>

- REYT Philippe 2000 : « Les dragons de la crue », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, n° 122, p. 127-145
- ROSSIAUD Jacques 2007 : *Le Rhône au Moyen Age*, Aubier
- ROURE J. 1943 : « Hydraulique des nappes aquifères avec application de la théorie à des nappes alluviales de la région lyonnaise », *Technica*, n° 39, Lyon
- TERRASSON DE FOUGERES Vincent 2006 : « La fontaine dans les spectacles des entrées royales au temps de Charles VIII (1484-1498) », Actes du XVIe Congrès des Romanistes Scandinaves, Michel Olsen, Erik H. Swiatek (éd.), publié en ligne <http://goo.gl/zmlu>
- VETTORELLO Cécile et VIGNAU Marie 2010 : *L'eau et la santé à Lyon. La formation d'une cité*, Etude historique réalisée pour l'Agence d'Urbanisme de Lyon, Master 2 pro Patrimoine Architectural, Université Lumière Lyon 2
- VIEVARD Ludovic 2010: Lyon et l'Eglise, Direction de la prospective et du dialogue public, Grand Lyon, <http://goo.gl/UBPcm>
- VIOLLET Pierre-Louis 2005 : *Histoire de l'énergie hydraulique. Moulins, pompes, roues et turbines de l'Antiquité au XXe siècle*, Presse de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées

NB: De nombreux articles de presse du 19e ont été utilisés. Ils sont cités dans le corps du texte.